

T.P.E.

« Sceaux pendant la Seconde guerre mondiale »



Sommaire

Introduction

I Sceaux sous l'occupation allemande

A) Réquisitions matérielles

B) Réquisitions humaines

II Le vécu des Scéens tout au long de la période 1939-1944

A) Vie d'une famille scéenne

B) Implication politique et résistance

C) Diffusion des informations

III Le vécu des Scéens à la fin et après l'occupation

A) La Libération et les événements qui en découlent

B) Revivre après la guerre

Conclusion

Bibliographie et précisions à propos de l'annexe

Remerciements et présentation des personnes interviewées

INTRODUCTION

La Seconde guerre mondiale est une période particulièrement éprouvante pour la population française, et par conséquent pour celle de Sceaux. Lorsque la guerre éclate le 4 août 1939, les Français connaissent une coupure nette par rapport à leur vie passée. Le conflit mobilise l'ensemble du pays. Après l'armistice de juin 1940, le Nord de la France, zone sous occupation nazie, et le Sud, zone libre où s'organise le régime de Vichy, sont séparés. La ville de Sceaux se trouve alors dans la zone occupée. L'occupation allemande dure quatre ans. Durant cette période très douloureuse pour les populations, plusieurs changements sont constatés. Les matières premières et des denrées alimentaires sont réquisitionnées par les Allemands, provoquant ainsi une énorme pénurie pour la population.

Pour satisfaire ses besoins de main-d'œuvre, l'Allemagne instaure le STO (Service du travail obligatoire) forçant une partie de la population des zones occupées à venir travailler en Allemagne. À cela s'ajoutent des persécutions qui touchent en particulier Juifs et Tziganes. Les opposants au régime nazi, refusant de se soumettre, sont emprisonnés et souvent exécutés. Le 25 août 1944, Paris est libéré. Cependant, à la différence de la guerre qui laisse derrière elle la France en ruine et en deuil, l'occupation beaucoup moins physique que morale, laisse encore aujourd'hui les stigmates d'une intrusion nazie, maintenue par la force des armes, et qui n'a pas fini de cicatriser.

Quels sont les impacts de la Seconde guerre mondiale sur Sceaux de 1939 à 1949 ?

Nous étudierons dans un premier temps Sceaux sous l'occupation allemande, puis nous évoquerons le vécu des Scéens tout au long de la période de 1939 à 1944, enfin nous considérerons le vécu des Scéens à la fin de l'Occupation et à l'heure de la Libération.

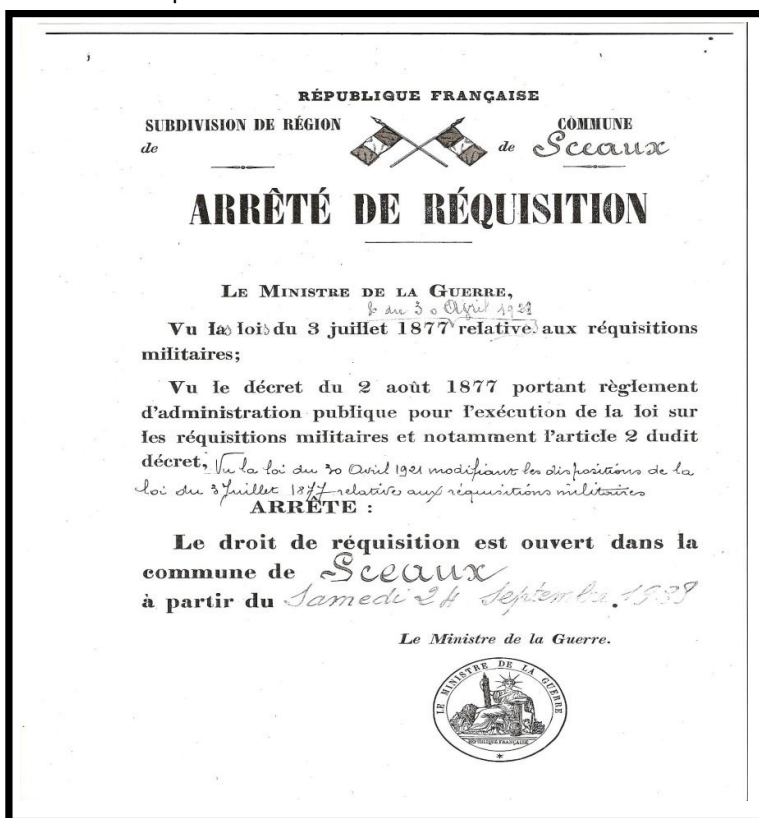
I Sceaux à l'heure de l'occupation allemande

Dans un premier temps, nous allons voir en quoi l'on peut dire que la commune de Sceaux a été, en tant que ville française, touchée par l'occupation allemande. En effet, à partir de 1940, la France connaît de nombreuses réquisitions - une réquisition pendant la Seconde guerre mondiale étant l'action de prendre des biens (par exemple : l'armée allemande et la Gestapo peuvent ainsi prendre un hôtel, une maison etc. pour s'y installer). Effectivement, la commune de Sceaux a été touchée par ce phénomène, certains biens de la collectivité ayant été remis aux « soldats de l'Axe », sur l'ordre de leurs autorités.

A) Réquisitions matérielles

Tout d'abord, ces réquisitions sont de type matériel.

Par ailleurs, on peut noter que la ville de Sceaux est touchée par ce type de réquisitions avant l'occupation allemande, en 1939, alors que la France livre encore bataille contre « l'Empire allemand ».



Ainsi, on peut lire en bas du document, extrait des archives municipales de Sceaux dossier H21, que c'est à partir du samedi 24 septembre 1939 que les réquisitions sont permises en raison des lois du 3 juillet 1877 et du décret du 2 août 1877.

Loi n°1877-07-03 du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires.

Titre III : Du logement et du cantonnement. (Articles 11 à 14)

Titre IV : De l'exécution des réquisitions. (Article 21)

Titre IX : Dispositions spéciales aux grandes manœuvres et aux exercices de tir. (Article 55)

Titre XII : Des réquisitions relatives aux établissements industriels. (Article 58)

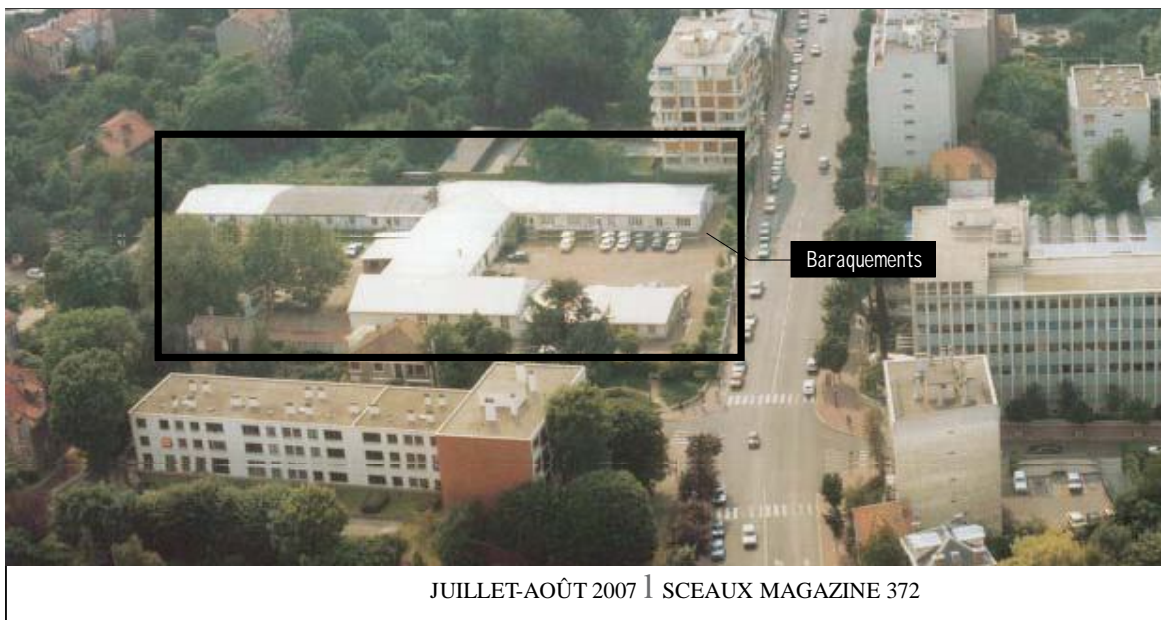
Titre XIV : Dispositions communes aux titres X à XIII. (Article 60)

Dispositions générales. (Articles 62 à 62 bis)

Présentation de la loi du 3 juillet 1877 [Légifrance.gouv Loi n°1877-07-03 relative aux réquisitions militaires.]

1) Biens publics (baraquements, Coulée verte, Lakanal, petit Château, notamment)

D'une part, des terrains appartenant à la commune sont mis à la disposition des Allemands. Ainsi, c'est à la suite de la mainmise des Allemands sur des terrains, de nos jours appelés « la Coulée Verte », que sont construits, en 1941, des « baraquements » ou « baraques ». Par définition, ces locaux étaient à l'origine des constructions provisoires destinées à accueillir l'État-major germanique. Construits en quelques mois et destinés à une école de sous-officiers, ils serviront en réalité de cantonnement et de cantines pour les officiers, c'est-à-dire de mess. Il faudra attendre août 1944 pour que les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) prennent possession des baraquements, jusqu'en novembre 1944.



La photographie ci-dessus, extraite du journal Sceaux magazine juillet-août 2007, présente les baraquements avant leur destruction en 2007, tels qu'ils étaient à l'époque, lors de leur construction il y a 71 ans.

Monsieur Barrère, âgé de 9 ans en 1941, se rappelle : « *Il y avait les fameux baraquements, que j'ai vu construire. A mon âge on traînait un peu partout... La coulée verte était à l'époque un peu un dépotoir... Les soldats allemands dans ces baraquements étaient des sous officiers ou des soldats de 2e classe, qui travaillaient à Marie Curie. On allait parfois jouer par-là et on était amenés à voir les manœuvres des Allemands, leurs pelotons qui allaient à droite ou à gauche, ils étaient très disciplinés et ça nous impressionnait.* »

Il en est de même pour Mme Abraham, également âgée de 9 ans en 1941 : « *Ils [en parlant des Allemands] avaient installé leurs commandants dans les baraquements à l'endroit de la Coulée verte. C'était un peu leur quartier général.* »

D'autre part, comme le montrent les deux documents ci-dessous, extraits des archives municipales de Sceaux il y a non seulement des terrains mis à la disposition des Français mais également des bâtiments publics, déjà construits. Ainsi, le Lycée Lakanal déjà mis à la disposition des Forces militaires françaises le 2 septembre 1939, est à nouveau réquisitionné, dès 1940, par les soldats nazis, sous l'occupation allemande, après la capitulation française. Le 6 octobre 1940 « les dortoirs du 1er et 2eme étages ainsi que l'infirmierie de l'école sont réquisitionnés par l'Armée allemande ».

RÉGION DE PARIS
 DIRECTION
 DU
 SERVICE DE SANTÉ
 Hôtel des Invalides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Paris, le 2 SEPT 1939 1939

Le Médecin Général Inspecteur GAY-BONNET,
 Directeur du Service de Santé de la Région de Paris,

à Monsieur le Maire de la Ville
 de Sceaux

Objet:

En exécution de l'Article 62 de l'Instruction Ministérielle du 28 Novembre 1935, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'état de guerre est prononcé.

En conséquence, les Etablissements suivants situés sur le Territoire de la commune de Sceaux seront occupés par le Service de Santé militaire et transformés en Hôpitaux Complémentaires, conformément au plan approuvé par le Ministre.

Désignation et adresse des Etablissements	Date d'ouverture	Date d'arrivée des Médecins
Lycée Lakanal	3 ^e	1 ^{er} pour la mobilisation

Septembre 1939

Montrouge le 6 octobre 1940.

Commandantur 786
 Montrouge

à Monsieur le Maire de
 Sceaux

Dortoirs

Toutes les salles de cantonnement du Lycée Lakanal sont tout de suite mise à la disposition pour l'École. Par contre tous les dortoirs du 1er et 2eme étage ainsi que l'infirmierie de l'École sont réquisitionnés par la l'Armée allemande.

Le Commandant de la Place.
 signé illisiblement.
 Capitaine.

Lycée Lakanal entrée avenue Roosevelt

(Illustration du lycée sur Google)



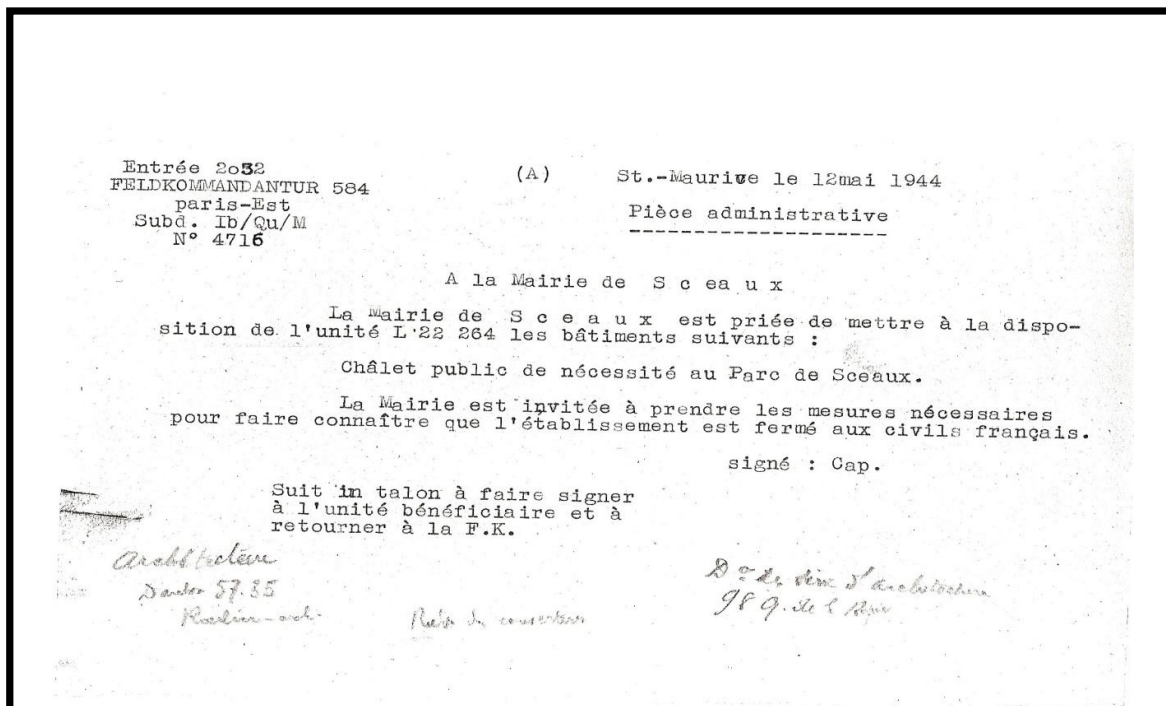
En outre, M. Barrère, confie : « Je pense qu'il y a eu des Allemands à Lakanal, mais du côté de la grande entrée vers Bourg-la - Reine. Nous entrions par la porte au coin de l'avenue Roosevelt, nous n'avions pas le droit de nous promener à l'intérieur du lycée. »

De plus, dans une lettre, extraite du site du lycée Marie-Curie, Madame Denise Bourrageas, scolarisée au lycée Marie-Curie de 1939 à 1944, écrit : « L'armée allemande occupait également ce lycée (autrement dit le lycée Lakanal), pour, il me semble, en faire un centre de repos pour les soldats revenant du Front Est. »



Photo du Parc de Sceaux pendant la Seconde guerre mondiale, extraite des archives des Amis de Sceaux

Le Parc de Sceaux est également réquisitionné par l'occupant. De 1940 à 1944, le Château et l'Orangerie sont occupés par les troupes allemandes d'abord comme cantonnement, puis comme dépôt des cartes. L'orangerie a été utilisée comme écurie puis comme dépôt des cartes. En effet on sait que « *le chalet public de nécessité au Parc de Sceaux* » est occupé en 1944 (voir ci-dessous extrait des archives de la mairie de Sceaux).



De plus, un bâtiment annexe construit par les allemands est à démolir. Le parc en lui-même a également été endommagé par les bombardements.

Le château a été occupé dès l'arrivée des troupes allemandes à Paris. Elles le quittent précipitamment le 17 Août 1944. Quelques jours après les Américains s'y installent, soucieux d'avoir en leur possession des cartes géographiques et documents divers laissés par les Allemands. Les collections artistiques du Musée avaient été évacuées en province au Château de Fougères en Bièvre et peu de choses demeuraient à l'arrivée des Allemands.

Madame Marsh, interviewée par l'association des Amis de Sceaux, raconte : « *le parc a toujours été ouvert en partie à la population (...) je parle du grand parc, qui a été occupé par les Allemands puis plus tard par les Américains et les Canadiens. C'était à l'extrémité du canal- côté Château - c'était là que se trouvait la popote des soldats [c'est-à-dire un groupe d'officiers qui prennent leur repas ensemble.] D'énormes rangées de tonneaux, beaucoup plus hauts que moi- j'étais petite à cette époque- Ces tonneaux avec de la nourriture qui flottait. C'était énorme, bref le rendez-vous nourriture.* »

2) Marie Curie (souterrains)

Le lycée Marie Curie mis en chantier en 1932, qui accueille ses premières élèves en octobre 1936, est certainement le bâtiment dont l'occupation allemande a laissé le plus de traces, non seulement écrites mais aussi dans la mémoire scéenne.

L'occupation allemande du lycée dure de juin 1940 au 24 Août 1944.

En effet, le dossier Quand un lycée de jeunes filles devient la cité scolaire Marie Curie disponible sur le site du lycée nous dévoile les véritables raisons de la réquisition du lycée par les autorités allemandes : « Dans Paris où elles entrent le 14 juin 1940, pour défilier en vainqueurs, les autorités allemandes d'occupation investissent différents lieux pour y cantonner leurs troupes. Le 26 août 1940, un détachement de Panzerjäger [qui fut le premier des chasseurs de chars, conçus par l'Allemagne au cours de la Seconde Guerre Mondiale] occupe l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à Paris. Inquiet pour la rentrée scolaire, le Recteur Gustave Roussy, aidé par Jérôme Carcopino son directeur, « cherchait à faire admettre à leurs chefs un échange libérateur dont un autre établissement universitaire aurait fait les frais ».

Le 18 septembre, des officiers de la Luftwaffe - c'est-à-dire l'armée de l'air allemande considérée alors comme la plus puissante du monde - viennent à leur tour au Palais du Luxembourg, pour y installer quelques 300 aviateurs. Faute de pouvoir déloger les Panzerjäger, l'Etat-major de la Luftwaffe en charge des aérodromes de Villacoublay et Toussus-le-Noble, se voit « affecté » au Lycée Marie Curie de Sceaux. » Ainsi, on peut voir que le document ci-dessous daté du 6 octobre 1940 est un ordre de réquisition selon lequel le lycée doit accueillir 150 hommes, de l'armée allemande sous-entendu.

Le Commandant Féd
400170000
Montrouge le 6 octobre 1940,

A la Mairie de Sceaux.

J'ai prié Monsieur le Maire de mettre à la disposition de l'Unité 18 458 un cantonnement pour 150 hommes à partir du 6 au 9 octobre 1940 au Lycée Marie Curie. L'Unité a été informée de se mettre directement en relation avec le Directeur de l'Ecole.

Le Commandant:
J.V.
signé illisiblement,
Capitaine.

Pour avis
à
Monsieur le Directeur
de Lycée LUCANAL.

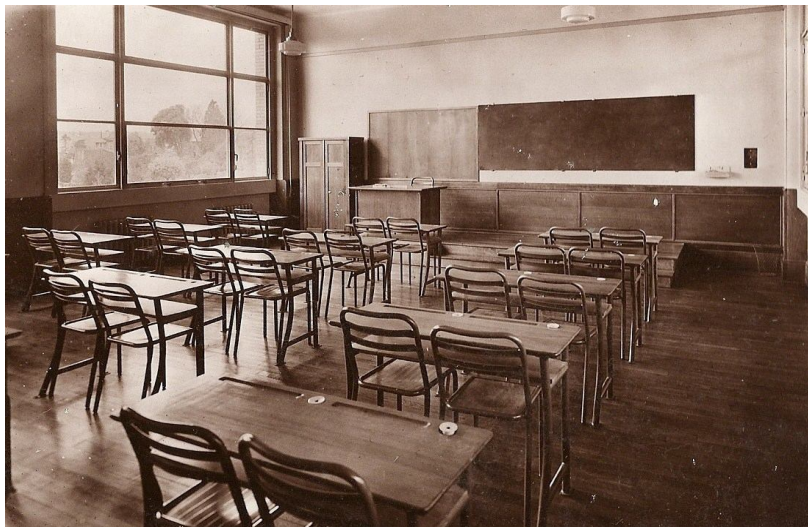
Le document ci-contre, extrait des archives de la mairie de Sceaux, précise qu'à partir du 6 octobre 1940, une unité allemande s'installe au lycée Marie Curie.

Occupé militairement, le Lycée voit ses terrasses recouvertes de batteries anti-aériennes, (voir ci-dessous),

Les Terrasses (Photo Pierre Petit)



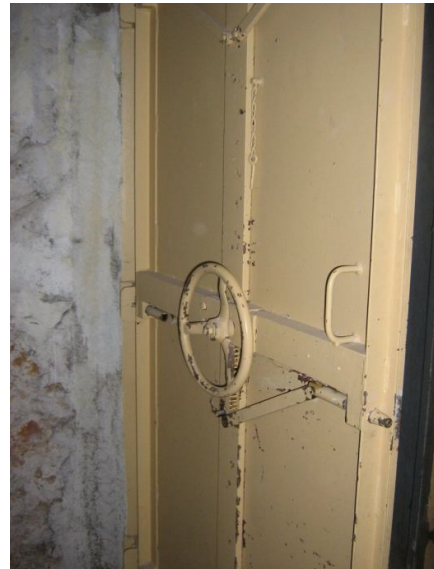
ses salles de classe transformées en dortoirs,



son sous-sol cloisonné en bunkers.



Toilettes ayant servi
aux Allemands sous l'occupation



Porte blindée vue de profil



Vue des souterrains



Porte blindée vue de face

Photos prises par notre groupe en visitant les sous-sols du lycée Marie Curie

L'appartement de la directrice est affecté au service d'un général allemand qui jette par les fenêtres le mobilier jugé « *inadapté* ». Indignée, Suzanne Forfer adresse une lettre de vive protestation aux Autorités d'Occupation »

Cette occupation du lycée touche alors les élèves qui se voient contraintes de quitter l'établissement et d'étudier dans un autre lieu. Ainsi, dans une lettre, extraite du site du lycée Marie Curie, Madame Denise Bourrageas mentionne : « *Le Lycée Marie Curie, neuf et beau, étant occupé par l'Armée de l'Air allemande depuis octobre 1940, nous les filles, fûmes installées au lycée Lakanal, mais séparément des garçons. L'armée allemande occupait également ce lycée, pour, il me semble, en faire un centre de repos pour les soldats revenant du Front-Est. Des soldats de plus en plus jeunes ou de plus en plus vieux au fur et à mesure du déroulement de la guerre vers l'Est (...)* »

Madame Marsh y était en classes primaires : « *Toutes les classes secondaires étaient à Lakanal, et les classes primaires déplacées au Petit Château.* »

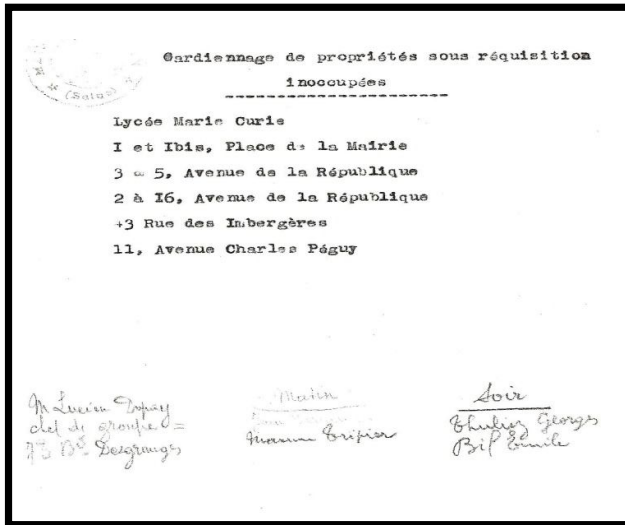
Madame Abraham explique : « *Ils s'étaient [en parlant des Allemands] aussi installés à Marie Curie. Nous n'allions donc plus en classe à Marie Curie mais au lycée Lakanal ou au Petit Château (à côté de l'église). Moi, j'étais en 7ème, qui correspond au CM2. Je suis restée environ 2 années dans le Petit Château ensuite au Lycée Lakanal car Marie Curie était toujours occupé par les Allemands.* »

Madame de Casabianca, une des premières élèves du lycées Marie Curie, âgée de 14 ans et demi en 1939, confirme : « *à la rentrée 1940 Marie Curie est occupée, on nous envoie, nous, les élèves de 1ère, au petit château [du Parc de Sceaux]. Le lycée a été occupé par les Allemands pendant toute la guerre,(...), on dit même que Göering, commandant en chef de la Luftwaffe, (qui fut condamné à mort à l'issue du procès de Nuremberg en raison de son implication dans les crimes du régime nazi), y est venu* »

Madame Ripoché, élève de Marie Curie en 5e lors de l'inauguration du lycée, explique que cette réquisition a bien un but militaire : « *Hélas, il y a eu l'occupation allemande, et le lycée Marie Curie était occupé par les militaires de l'aviation allemande. Et ils avaient mis des pièces d'artillerie sur les terrasses qui sont à droite et à gauche du grand escalier(...)* »

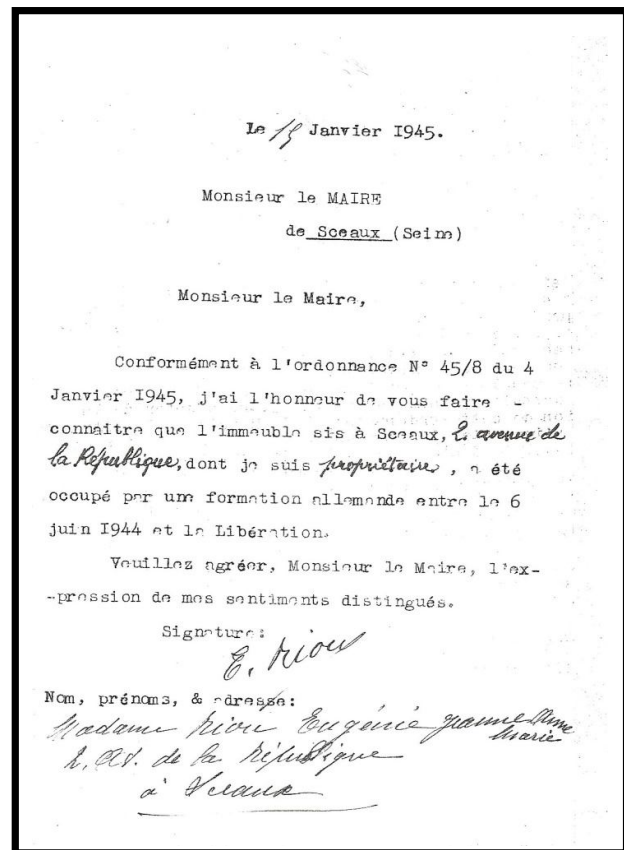
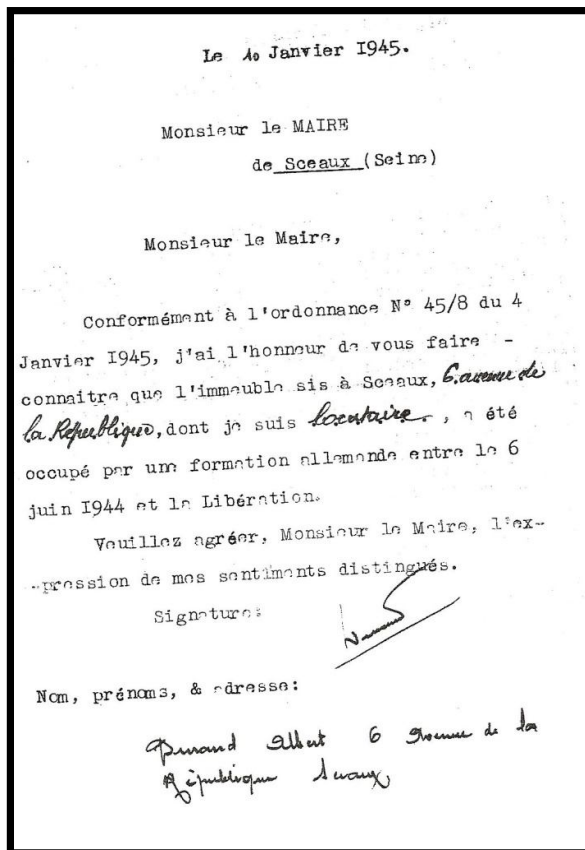
3) Biens privés (avenue de la République par exemple)

L'occupation de Marie Curie a également conduit à la réquisition de nombreux biens privés, de pavillons, notamment ceux de l'avenue de la République.



Ainsi sur le document ci-contre, extrait des archives municipales, apparaît le nom du lycée Marie Curie mais aussi et entre autres ceux des habitations de l'avenue de la République.

Ci-dessous, deux ordres de réquisition (extrait des archives municipales), des 6 et 2 avenue de la République.



Dans La France à l'heure allemande Philippe Burrin écrit : « *l'occupation étrangère est une intrusion, brutale, massive, dans les cadres familiers d'une société (...) les troupes ennemies entrent et sortent des maisons* » Il y a également une « intrusion » dans la vie privée des Scéens par la réquisition même de leurs biens privés. Certains Scéens gardent encore à l'esprit les circonstances de cet événement. Nous avons, en outre, interrogé Mme Abraham, actuelle propriétaire du 2 avenue de la République, qui nous rapporte : « *Ils [en parlant des Allemands] ont voulu leurs officiers tout près de Marie Curie. Nous avons été expulsés le 8 Octobre 1943 et relogés dans des pavillons de Sceaux où les gens n'habitaient pas. Nous sommes revenus avenue de la République en octobre 1944, les Allemands avaient occupé notre maison, fait des cultures dans le jardin.* » Madame de Casabianca nous explique ensuite dans quelles circonstances un soldat allemand pouvait venir réclamer une habitation : « *un samedi vers le 25 juin, le maire de Sceaux qui habitait juste en face sonne [les maisons alentour sont principalement des villas habitées par des familles nombreuses] et demande à mon père, de servir d'interprète en allemand. En effet, il y avait là un officier allemand venu réquisitionner des chambres pour ses hommes qui se trouvaient au lycée Marie Curie. Mon père connaissait peu nos voisins, mais il n'avait pas du tout envie de faciliter la vie des occupants. Il « bluffa » largement:*

« *Monsieur, ici, combien y a-t-il d'enfants ? - Quatre - Et là ? - Huit.-Et là ?-Cinq.* »

L'officier allemand était stupéfait. (Le maire qui savait très bien à quoi s'en tenir ne dit rien, bien entendu.) Et l'allemand dit à mon père :

« *Mais monsieur, je croyais qu'en France il y avait très peu d'enfants ! Est-ce que dans Sceaux il n'y a pas un quartier où il y ait moins d'enfants ?* »

Et mon père lui dit :

« *Prenez la quatrième rue à gauche, puis la cinquième à droite.* »

Et pendant toute la guerre, dans ce quartier proche de Marie Curie, il y eut un seul allemand. »

Enfin Madame Flahaut nous raconte que les Allemands restent cependant sur leur garde, dans la peur de représailles de la part des Scéens : « Les Allemands avaient visité la maison mais ils ne l'ont pas prise car ils avaient peur d'un get-apens. »

En effet comme l'expose Philippe Burrin dans son ouvrage La France à l'heure allemande : « *cette présence [est] amenée par la force des armes, maintenue par la menace des armes* » et par conséquent des réactions violentes, de la part des Français et des Scéens ici, dans un but de vengeance ou pour ne pas se soustraire à l'autorité ennemi, n'est pas à exclure.

B) Réquisitions humaines

Les réquisitions, par définition, ne concernent pas seulement des biens d'une collectivité remis à une autorité mais aussi des services. C'est pour cette raison qu'après avoir parlé des réquisitions de type dit matériel, nous souhaitons traiter des réquisitions qualifiées « d'humaines » pour marquer au mieux cette distinction entre biens matériels et services humains.

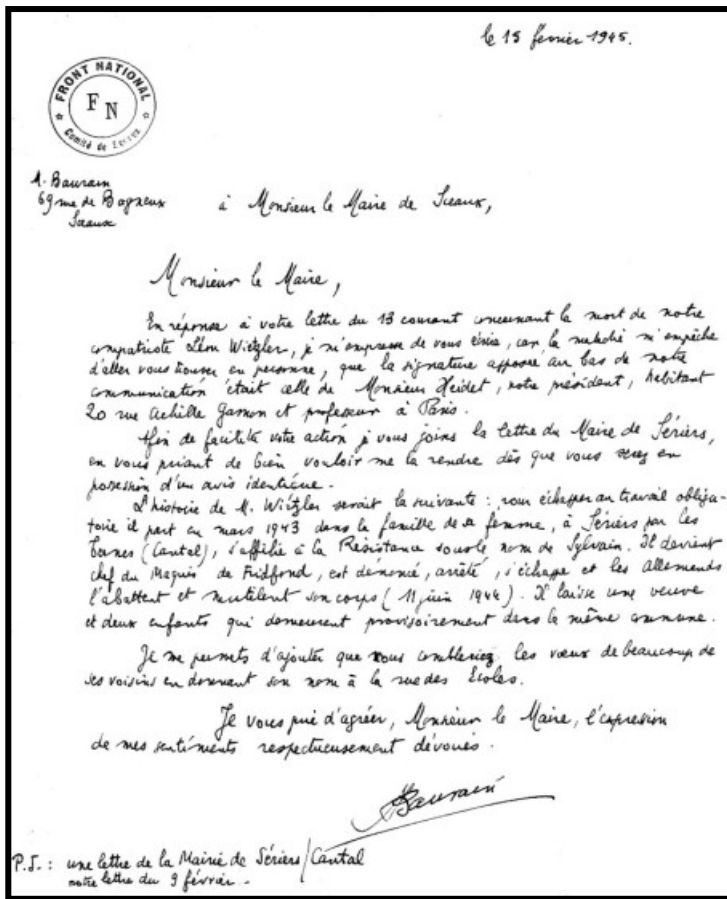
1) STO : Service du travail obligatoire



Affiche extraite de

Le STO, d'après le *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation* sous la direction de Michèle et Jean-Paul Cointet, évoque surtout le départ en Allemagne de jeunes Français, en application de la loi du 16 février 1943 instituant le Service du travail obligatoire. Le but est « d'orienter la main-d'œuvre à l'intérieur du pays en fonction des priorités et faire partir des travailleurs en Allemagne », selon la loi de Laval du 4 septembre 1942, comme le montre l'affiche ci-contre. Le STO est représenté comme une chance pour les familles françaises d'être plus heureuses.

Le STO repose sur plusieurs phases : tout d'abord le recrutement s'effectue sur une base professionnelle puis, dans un deuxième temps, sur un critère démographique.



On peut noter, de plus, que le STO n'a pas connu un franc succès, en effet : « entre avril-juin et décembre 1943, 171 000 hommes partent au lieu de 220 000. » d'après le *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*.

Le document ci-contre évoque ainsi le fait que M. Wirtzler, résistant scénen, ait « échappé au travail obligatoire »

Pour échapper au travail obligatoire il part en mars 1943 dans la famille de sa femme

Madame Riotton nous confie d'ailleurs: « M. Jacquin [un résistant dont elle parle précédemment] avait lâché ses études, pour se faire embaucher sur le barrage, afin d'échapper au STO. »

Madame Ripoche confirme : « Nous avons hébergé des jeunes Français se cachant pour éviter le STO, et des résistants français israéliites poursuivis par la Gestapo. »

D'après le *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, le cours de la guerre, l'évolution de l'opinion publique, les appels de la Résistance à refuser la « déportation » des travailleurs expliquent cet échec relatif (« déporté » correspond ici aux travailleurs envoyés en Allemagne dans le cadre des réquisitions de main-d'œuvre.) D'ailleurs, ce n'est qu'en 1951, après la Libération, qu'une loi crée le statut et le titre de « personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français occupé par l'ennemi ».

La ville de Sceaux n'a pas échappé au STO, comme le montrent les témoignages précédents.

Ainsi, se trouve un ordre de désignation pour partir travailler en Allemagne en tant qu'ouvrier du STO, (voir document ci-dessous, extrait des archives de la mairie de Sceaux)

OFFICE DE PLACEMENT
POUR L'ALLEMAGNE
85 Avenue d'Orléans
PARIS XIV^e

PARIS, le 14 Décembre 1942.

mardi 22

MAIRIE DE SCEAUX
14 DEC. 1942
19h

Monsieur le MAIRE
de la VILLE de SCEAUX

Monsieur le Maire,

En raison des dernières instructions reçues de la Chambre des Députés "Service de la Relève", vous êtes contraint de compléter le contingent d'engagements d'ouvriers qui a été commencé à Sceaux le 11 Décembre 1942.

A cette date, 36 ouvriers ont été engagés sur 243 convoqués - 1/3 des ouvriers convoqués étant exigé par la Chambre des Députés soit 81, il vous reste à effectuer l'engagement de 81 - 36 soit 45 ouvriers.

Nous vous signalons à toutes fins utiles que la date limite des départs est fixée au 18 Décembre au matin, il vous appartient donc de faire diligence.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Chef de Service:

Amichy

OFFICE DE PLACEMENT
pour l'ALLEMAGNE
85, Avenue d'Orléans, 85
PARIS-14^e
Métro : ALÉSIA
Teleph. : GOE. 30-13

On y apprend, dans le premier présenté, que seuls 36 ouvriers sur 243, sachant que la commune de Sceaux compte alors 310 ouvriers (voir document en annexe sur les détails de la population scéenne), ont été engagés.

Cela révèle encore une fois que le STO n'est, le plus souvent, pas accepté par la population.

2) Luftwaffe, Rüstung, SS

Enfin, certains documents nous font penser que des Scéens ont non seulement été désignés pour partir travailler en Allemagne mais aussi à faire partie de la Luftwaffe, ou de l'armement allemand, c'est-à-dire le Rüstung, ou des encore SS.

1	ADAMS	Edmond	33	Dessinateur	29	Chemin des Eilbains	Rüstung
2	AMENDOLA	Géstan	40	Commerçant	11	Rue Guynemer	habite aux 30 r. Basse d'Hyph
3	ANCHER	Théodore	30	Peintre	21	Ave Jean Jaurès	fonctionnaire A.L.
4	ANGLARD	Jean	34	Restaurateur	114	Rue Houdan	employeur
5	ASTIER	Albert	41	Fleuriste	21	Ave de Touraine	visite inapt
6	AUBERT	Gustave	41	Représentant	70	Rue des Cheneaux	remplacement (Agriculteur)
7	AURICOSTE	Pierre	26	Orloger	2	Ave du Parc	
8	BABIAK	Jean	42	Tourneur	26	Rue de Penthièvre	travaille S.S.
9	BARONIAN	Edouard	28	Cuisinier	144	Rue Houdan	Aband. à cause S.S. et de la main.
10	BARRÉ	Guy	22	Décodeur	6	Voie des Aulnes	fidélité
11	BAUDET	Pierre	32	Ajusteur	97	Ave de Bg le Reine	Rüstung
12	BEFFORT	Raymond	30	Tourneur	138	Rue Houdan	Rüstung
13	BERNARD	Pierre	42	Manoeuvre	16	Ave du Plessais	Rüstung
14	BILLET	Maurice	41	Mécanicien	90	Rue Houdan	employeur
15	BIAZY	Georges	33	Mécanicien	9	Rue des Imbergères	Rüstung - Bachel
16	BLIMBER	Gustave	31	Mécanicien	10	Rue Florian	Rüstung
17	BOIS	Maurice	36	Mécanicien	20	Rue de Fontenay	visite. apte X
18	BONAFAUD	Raoul	41	Tourneur	144	Rue d'Orléans	Renard
19	BOUDRAS	Roger	40	Secrétaire	7bis	Rue des Imbergères	visite inapt
20	BOUET	René	37	Employer	9	Ave de Berry	3 enfants
21	BOUSSON	Georges	27	Terrassier	37	Ave des 4 Chemins	Rüstung
22	BOURDIAU	Henri	43	Mécanicien	6	Ave J. Jaurès	Rüstung
23	BOURGOIS	Auguste	30	Monteur	50	Rue des Cheneaux	Rüstung
24	BOYER	Louis	41	Ajusteur	70	Rue Houdan	agrimoteur
25	BRUANT	André	40	Emp. Banque	4	Rue des Imbergères	Banque (S.G.)
26	BRUN	René	29	Mécanicien	56	Ave Le Notre	homme à l'étranger (Rüstung)
27	BUVÉ	René	28	Interprète	22	Ave de la Gare	visite inapt
28	CARTELS	Maurice	41	Plombier	16	Rue des Ecoles	Luftwaffe
29	CAILLON	Thilla	34	Commerçant	39	Rue Berlioz	patron
30	CALLARD	Raoul	32	Soudeur	26	Rue de Fontenay	
31	CAMUS	Roger	43	Imprimeur	21	Rue des Imbergères	age Juliet. 56 ans
32	CASABIANCA	Antoine	23	Photographeur	17	Ave Le Notre	employeur
33	CERCUS	Michel	22	Banque	67	Ave des 4 Chemins	trav. par sa main
34	CHALANT	René	32	Banque	21	Rue de Bagneux	Banque (S.G.)
35	CHAMIGNON	Emmanuel	28	Mécanicien	2	Rue du Dr Thore	visite inapt
36	CHATTAU	Thilla	30	Menuisier	96	Rue Houdan	employeur
37	CHATELAIN	Henri	32	Profilleur	89	Rue de Bagneux	âge 45
38	Chenuil	Thilla	43		9bis	Pas. M. Renaudin	age Juliet. 55 ans
39	CHYMOL	Gustave	41	CO. Adminis.	12	Avenue de Berry	Assemblée parlementaire (Rüstung)
40	CILTRAN	René	39	Serrurier	33	Rue Houdan	lettre de l'employeur Charles - Rüstung (D'Hyph)
41	CORNET	Lucien	39	Pilote Aviat.	29	Ave Le Notre	homme S.S. et de la main. à l'étranger
42	COSSET	André	21	Tôlier	142	Rue Houdan	Rüstung
43	COSSET	Roger	22	Soudeur	142	Rue Houdan	visite. apte (d'Hyph) inapt
44	COURTIER	Albert	28	Tôlier	22	Rue de Fontenay	
45	CRESCINI	Noël	30	Ajusteur	121	Rue Houdan	Rüstung v. Bachel
46	DAUDE	Pierre	25	Cuisinier	23	Ave Diderot	
47	DEBERT	Raymond	33	Comptable	19	Rue des Ecoles	Fonctionnaire H.B. et Clab
48	DELBART	Marcel	39	Horticulteur	54	Rue du Dr Thore	Cultivateur
49	DELPHY	Jean	22	Chimiste	60	Ave du Parc	Aband. à cause S.S. et de la main.
50	DELPIERRE	Albert	22	Banque	7bis	Rue Quasney	Banque (S.G.)
51	D'ERIGNAUCOURT	Raymond	42	Métallurgiste	3	Rue Voltaire	Rüstung (comp. apte)
52	D'RUDDER	Paul	31	Courtier	37	Ave Lulli	
53	D'SELLE	André	41	Cordonnier	10	Rue de Fontenay	3 enfants
54	D'ESSYMOULIN	Luis	39	Rectifieur	88	Rue Houdan	Rüstung
55	D'VAUX	Lucien	35	Mécanicien	2	Rue du Dr Berger	
56	DOUARCHE	Georges	31	Acheteur	9	Ave Diderot	usage déjà faite
57	DROUHIN	Marcel	38	Architecte	9	Ave de Pétou	fonctionnaire S.S.
58	DRUMAIN	Louis	42	Imprimeur	10	Rue Florian	Luftwaffe
59	DUBOIS	Nienne	34	Tuyauteur	53	Rue du Lycée	maintenant à l'étranger (S.S. et de la main)
60	DUFOUR	Raymond	27	Ajusteur	106	Rue Houdan	Luftwaffe
61	DURANT	Roger	29	Manoeuvre	5	Rue Pasteur	usage à l'étranger (S.S. et de la main)
62	DUVILLARD	Charles	39	Ajusteur	55	Ave de Bg le Reine	Rüstung
63	DVORAK	Georges	22	Monteur	12	Rue du Dr Thore	fonctionnaire
64	ERIGNOUX	Maurice	21		7	Rue Jacqueline	fonctionnaire Radio Nord
65	ESCARBASSIERE	André	35	Monteur radio	20	Voie des Glaises	Rüstung

Rüstung

travaille
SS

Rüstung

Luftwaffe

Rüstung

Luftwaffe

Rüstung

II Le vécu des Scéens tout au long de la période 1939-1944

A) Vie d'une famille scéenne

1) Exode de 1940

«Les routes sont encombrées de familles errantes qui fuient au hasard et sans savoir où » décrit André Gide dans son *Journal*.

En effet, en juin 1940, l'avancée allemande en France fait naître la panique au sein de la population qui décide alors de s'enfuir sur les routes sans plus de but précis que de vouloir échapper aux troupes.

Petite anecdote de Mme de Casabianca:

« En mai 1940, nous sommes partis rejoindre un oncle qui avait mis sa famille à l'abri en Bretagne. Donc j'ai passé la « drôle de guerre » là-bas. En mai et juin nous avons vu défiler à Dinan des Français du Nord de la France avec leurs chariots (il y avait peu de voitures car on manquait d'essence), à pieds, en grande partie: c'était pitoyable ! Dans le cadre de la Croix Rouge j'ai distribué des sandwiches, du lait, du café, du thé...; j'avais donc une petite idée de la guerre. Les Allemands se rapprochant, nous avons fui Dinan le 15 juin vers Niort; nous sommes revenus à Sceaux vers le 22 juin. »

2) Difficultés liées à la vie quotidienne

Si les Français sont touchés pendant la guerre par de nombreuses restrictions dans la vie quotidienne (rationnement alimentaire, chauffage...), il en est de même pour les Scéens.

«En effet, les disponibilités alimentaires diminuent dès l'été 40 en raison de la crise agricole et du tarissement brutal des importations. », d'après *le Dictionnaire historique de la Seconde guerre mondiale*. Ce sont les prélèvements allemands qui réduisent les quantités habituelles de la population et des produits sont réservés à certaines catégories d'entre eux. Cette classification repose sur l'âge des individus (tel que le lait destiné à l'usage unique des enfants et des personnes âgées...)

«Pour l'alimentation, c'était terrible. » raconte Mme Marsh. *« Il y avait des queues !... A la laiterie parisienne, à côté de Nicolas [aujourd'hui un magasin de décoration: Mon rêve], ma mère, ma grand-mère et notre domestique devaient se relayer. »*

Et ceci dura jusqu'après la guerre, puisque Mme Flahaut déclare *«Même le jour de la Libération et après, il fallait faire la queue pour avoir du pain »*.

Certaines familles ont créé des jardins, des potagers afin de subvenir plus facilement aux besoins de chacun: *«Là où j'habitais, explique M. Barrère, au 154 rue Houdan, nous avons un pavillon avec un jardin de 200 m² que nous cultivions. Nous avons des lapins et des canards. A cette époque, il y avait des jardins à Bourg-la-Reine et Antony. Nous devons chercher le lait à la ferme de Châtenay-Malabry, rue Camille Pelletan. Et à Sceaux sur le Coudrais, il y avait des champs, et les gens vendaient leurs produits. Nous avons des tickets, pour le pain et la viande. Comme j'étais l'aîné, je faisais la queue durant des heures et ma mère me relayait. »*

Quand un magasin est approvisionné, tout le monde le sait immédiatement, les queues sont interminables. Certaines familles se font livrer des colis de provinces, permettant d'augmenter les rations «bien maigres» officielles selon M. Barrère. Pendant la guerre, c'est à vélo que Mme Flahaut se ravitaille. Elle va chez les commerçants, à la campagne, et achète tout ce dont elle a besoin puis vend le surplus à ses voisins.

Le principal légume est le rutabaga. «*Ce n'est pas très bon*, confie Mme Riotton, *ça avait le goût de navet et on le faisait cuire avec un peu de beurre*».

Pour ce qui est des institutions scolaires, les portions étaient véritablement faibles, tout était rationné. «*Il n'y avait presque rien à manger, souvent une petite portion d'épinard ou de chou fleur cuit à l'eau...*» se rappelle Mme Flahaut. D'ailleurs, cette dernière raconte une petite anecdote : «*Un commerçant vendait des crêpes à Paris. Elles étaient vraiment dégoûtantes mais on avait tous, mes amis et moi, mangé le papier pour se remplir l'estomac.*»

PRÉFECTURE DE LA SEINE
SECRETARIAT D'ÉTAT À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (Loi du 3 JANVIER 1941)
Commune _____
d _____

Numero d'inscription au Registre Communal _____

FICHE DE DEMANDE POUR L'ACHAT D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES d'usage fantaisie spéciales (voir les mentions inscrites)
Pointure _____

ANNEE 1941

Nom _____ Prénoms _____
Date de naissance _____ Sexe _____
Résidence _____
Profession _____
Lieu d'exercice de la profession _____
N° de la carte d'alimentation _____ Catégorie de la carte _____
Situation de famille : Célibataire — Marié — Veuf — enfants
Type _____ Nombre _____ État _____

Chaussures possédées par le Demandeur _____
Date de délivrance des précédents coupons d'achat _____
Circunstances particulières de nature à justifier la demande _____
Date de dépôt de la fiche _____
Date du renouvellement ou de la représentation de la demande (s'il y a lieu) _____
Signature de Demandeur _____

N.B. — Les auteurs de déclarations inexactes seront punis de six jours à deux mois d'emprisonnement et de 1 à 2.000 francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de récidive, l'emprisonnement sera de deux mois à un an et l'amende de 2.000 à 6.000 francs. La sincérité des déclarations peut être contrôlée au moyen d'investigations et d'interrogatoires effectués même à domicile par toutes personnes désignées par arrêté préfectoral.

Décision : Admise — Rejetée — Date _____
Avisé le _____
Coupons remis le _____

Il faut également des bons pour obtenir des vêtements ou des chaussures. Les vêtements usagés sont réutilisés. Pour les chaussures, il est plus difficile de s'en procurer car le cuir est réservé à l'armée allemande.

Il est presque impossible de réchauffer les maisons : le charbon est mobilisé pour les usines en Allemagne. Les bons n'en offrent pas une quantité suffisante et les hivers sont particulièrement rudes.

Mme Marsh le confirme dans son interview: «*J'étais en primaire à Marie-Curie. Le bâtiment n'était pas chauffé et on y mourrait de froid. Ce sont vraiment les souvenirs les plus crus de mon enfance. On empilait les pantalons les uns sur les autres en classe, en plein hiver.*»

On était autorisé à en porter en cas de neige » Mme Flahaut, étudiante à la faculté de pharmacie déclare: qu'*il fallait dégeler les becs de gaz tous les matins pour faire les expériences* ».

Enfin, pour la circulation, l'affaire est complexe. L'automobile est utilisée uniquement par les personnes munies de bons (certaines professions indispensables telles que les médecins). Sinon, pour le ravitaillement et les voyages. Mais « on ne partait pas en vacances » déclare Mme Abraham. La bicyclette est très utilisée pour les trajets (quelle que soit leur longueur).

De plus, il ne faut pas être nombreux sur un trottoir : « *À quatre ou cinq, c'était considéré comme un attroupement* » raconte Mme Flahaut. En effet, dans cette situation, un contrôle est effectué, et les individus doivent alors présenter leurs papiers d'identité aux soldats allemands ou aux policiers de la Gestapo - soit la « Geheime Staats Polizei », qui signifie la police secrète d'état (organisation créée par l'Allemagne nazie en 1933, chargée de lutter contre les « opposants au régime nazi ».)

On peut donc dire, en conclusion, que les conditions de vie sont particulièrement difficiles pour la population scéenne, à l'image du reste de la France durant cette période.

3) Alertes et bombardements

La France a été durement touchée par les bombardements allemands pendant la campagne de France, mais l'armistice de juin 1940 ne met pas fin à cette forme de guerre qui atteint tout particulièrement les civils et entraîne de lourdes destructions, explique le *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*. On compte notamment à peu près cinquante mille morts en août 1944, simplement dus aux bombardements alliés en 1942 lorsque l'aviation américaine commence à intervenir en Europe, jusqu'en 1945.

On raconte que les nuits sont ponctuées de bombardements. Les Scéens, où qu'ils soient, descendent alors se protéger dans les sous-sols de leurs maisons : « *En 1944, nous étions dans une villa, les sirènes retentissaient et nous sommes allés dans les caves en nous demandant si la maison serait encore debout, ou s'effondrerait. On avait surtout peur des bombes incendiaires* » raconte Mme De Casabianca. Quant à Mme Riotton qui n'avait qu'une dizaine d'années et qui vivait à l'institution Vallet (Bourg-la-Reine) pendant la guerre : « *Il y avait une cour pavée et le matin, quand les sirènes d'alertes s'étaient arrêtées, nous les enfants on y ramassait des éclats d'obus* »



Photo d'éclats d'obus ramassés par Mme Flahaut

Lorsque les alarmes retentissent dans la journée, Mme Abraham, lycéenne à l'époque explique : « *on descendait dans les sous-sols du lycée Lakanal* ». Mme Marsh lorsqu'elle prend des cours au Petit château : « *Il y avait des bombardements qui sifflaient au-dessus de nos têtes et les alertes régulièrement qui nous obligeaient à nous réfugier dans les souterrains de la Ménagerie [petit parc situé dans le centre ville de Sceaux]* »

Bien que Sceaux ne soit pas particulièrement visée, la ville est cependant contrainte de protéger sa population (cf. Partie Défense passive) contre les bombardements qui touchent les villes alentour telles que Bourg-la-Reine, et reçoit de temps à autre quelques éclats d'obus. En effet, Mme Ripoché, qui habite alors rue Pierre Curie, explique : « *on recevait des flammèches quand ils tiraient des salves de DCA [Défense Contre Avions, soit l'ensemble des moyens militaires en vue d'assurer la protection contre les attaques aériennes ennemies]. Après les bombardements alliés, on a ramassé de petits morceaux de pièces d'artillerie dans notre jardin. On était vraiment dans le bain de la guerre !* »

Cependant les avis divergent, M. Barrère se rappelle : « *Je n'ai jamais été effrayé. Pourtant il y a eu des bombardements. Il y avait des « forteresses volantes » qui passent au-dessus des maisons. La défense allemande tirait.* » Alors que Mme Riotton affirme « *nous étions effrayés comme des enfants !* »

Enfin, c'est surtout lors de la Libération qu'il y a un nombre impressionnant de bombardements. « *C'était la fin. Il ne fallait pas se trouver dans les rues parce qu'ils étaient méchants à ce moment là.* », raconte Mme Flahaut, qui parle aussi d'une villa qui a été détruite avec quelques autres bâtiments -ce sont les seuls qui subissent de véritables dommages durant toute la guerre. « *Le monsieur était dans son bureau, et elle, elle allait se coucher. Ils ont tous été tués sauf cette dame* » explique Mme Riotton. M. Roger Albert, fils de cette femme, raconte ce qui s'est passé cette nuit du 26 au 27 août 1944 :

« *Au 11 de la rue Claude Debussy habitaient mon père, Roger Albert, avec ma mère, Suzanne, et mon frère Alain né en 1942. Dans la maison voisine habitaient mes grands parents.[...] Dans la nuit du 26 au 27 août 1944, peu avant minuit, un avion, vraisemblablement allemand, passe au dessus de la zone libérée et lâche deux bombes, qui détruisent entièrement les deux maisons. Tous les occupants dormaient mis à part mon père qui travaillait dans son bureau; ils sont tous tués, sauf ma mère qui fut retrouvée vivante à dix mètres du cratère, miraculeusement sauvée par un matelas qui l'avait protégée lorsque le souffle de l'explosion l'avait projetée. Enceinte de sept mois, elle donna naissance à Roger Albert (celui qui donne témoignage de cette histoire).* »

Ce bombardement, le seul conséquent à Sceaux, marque la population de la commune et celle de la commune voisine, Bourg-la-Reine. Mme Albert fut soutenue par de nombreuses familles. « *A noter que les raisons de ce bombardement restent, pour ce qui me concerne, inconnues* » déclare Roger Albert.

B) Implication politique et résistance

1) Politique de Pétain vue par les Scéens

De façon unanime, les personnes que nous avons rencontrées affirment que leur famille proche, du moins à partir de 1940, était en désaccord avec la politique menée par le Maréchal Pétain.

Voici le témoignage de Mme Flahaut, 19 ans en 1940 :

« *Ma famille ne suivait pas la politique de Pétain, comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Elle approuvait l'Armistice, mais pas la collaboration.*

J'ai participé à la manifestation étudiante du 11 novembre 40 [manifestation qui commémorait le 11 novembre 1918 et fut violemment réprimée par les autorités allemandes] Mlle Forfer, directrice de Marie-Curie à l'époque, note dans l'histoire du Lycée qu'il y eut des troubles dans l'établissement (étudiants et lycéens). Nous sommes allés à la place de l'Étoile, à l'Arc de triomphe, (voir photo) et avons été accueillis par des coups de feu en l'air. Cela signifiait qu'il ne fallait pas rester. Un seul de mes amis n'y était pas allé, car, nous l'avons appris plus tard, il faisait de la

résistance. »



A propos de cette même manifestation, Mme Ripoche, sœur de Michel Voisin (un résistant scéen), précise qu'après y avoir participé, le jeune homme avait été obligé de se cacher sous un porche afin de ne pas se faire arrêter. Il faisait déjà en effet partie du mouvement Résistance et aurait été reconnu par la police.

Mme de Casabianca explique : « Dans de nombreuses familles françaises (j'en connais à Sceaux), certaines personnes étaient très favorables à Pétain (le « vainqueur de Verdun en 1918 ») alors que d'autres considéraient que sa collaboration avec les nazis était une honte: d'où des ruptures très douloureuses.

M. Barrère, enfin, explique que sa famille ne pensait « *pas du bien* » de Pétain ; « *surtout mon père qui avait servi en 18 au moment de la bataille de la Marne, un véritable massacre ; il le considérait comme responsable* ».

Cependant, il est bien sûr possible de mettre en doute ces déclarations, étant donné qu'il est mal vu de nos jours d'avoir soutenu ce gouvernement qui a en partie organisé des rafles de Juifs, ou laissé les nazis s'installer dans le pays.

« La résistance en France connaît plusieurs phases : en juin 1940, après l'armistice, très peu de Français sont mobilisés, et parmi eux, seule une partie infime décide d'« émigrer » à Londres (comme le Général de Gaulle), afin de s'opposer à l'occupant. Puis les réseaux se mettent en place courant 1940, de plus en plus rapidement. On peut citer « Le Mouvement de libération nationale », « Liberté », ou *Résistance* (périodique créé en 1941 et dont tous les membres ont été dénoncés puis décimés en novembre 1942.). Au départ, certains de ces groupes qui prônent le mépris vis-à-vis des « ennemis » allemands soutiennent sans faille Pétain et ses décisions, et ne s'en détachent qu'après plusieurs mois. Ensuite, les réseaux se structurent au niveau régional voire national et deviennent les F.F.I.(Forces Françaises de l'Intérieur). Leurs membres mènent des actions dans de nombreux domaines : impression de journaux clandestins, attentats contre l'occupant et les moyens de transport qu'ils pourraient utiliser, échange d'informations, planification du Débarquement... »

Nous avons eu la grande chance de rencontrer Madame Ripoché, qui a accepté de raconter la lutte de son frère, Michel Voisin, résistant scéen né en 1920.

La Résistance pour Michel Voisin

« Alors le pire du pire ça a évidemment été mon frère, il était très engagé dans la résistance. Il faisait partie du mouvement Résistance, avec le journal Résistance. Il a été arrêté alors qu'il était à l'École Normale supérieure (...) A la fin, comme il y a eu beaucoup d'arrestations, ceux qui étaient encore libres rédigeaient le journal, l'imprimaient dans une imprimerie clandestine, et le diffusaient. Ils faisaient tout. Ils ont effectué un travail fou, et formidable. Les réseaux ont beaucoup travaillé, surtout quand ils ont entrevu le Débarquement. C'était un immense espoir, surtout pour les résistants. »

Puis Mme Ripoché retrace avec émotion les conditions de l'arrestation, de l'incarcération, ainsi que du retour en France de son frère : *« Je crois que c'est un rendez-vous au quartier latin, avec dénonciation de la concierge. Il avait rendez-vous avec une autre personne, Yvette Gouineau, qui travaillait avec lui dans le réseau Résistance. Et pour ne pas qu'elle soit arrêtée, comme lui, qui avait déjà des menottes, il faisait jouer le bruit des chaînes sur la marche de l'escalier. Mais, étant très fatiguée -c'était une période d'intense travail pour la résistance-, elle n'a pas réagi, et a finalement été arrêtée en même temps que lui. Elle a été envoyée à Ravensbrück, là où les femmes étaient orientées... C'était le 9 juin 1944, donc juste après le Débarquement ; il avait 23 ans.*

« Dès qu'on a su qu'il était arrêté, on a brûlé malheureusement tous ses papiers, parce qu'on était très exposés vis-à-vis de la Gestapo. »

« Personne n'a pu nous dire où il était incarcéré; mes parents étaient effondrés. D'ailleurs les autorités allemandes ne pensaient qu'à prendre davantage de prisonniers au cas où ils auraient vu des personnes de la famille. J'ai fait toutes les prisons de Paris, en essayant de voir s'il y était. Finalement, c'est un voisin qui a réussi à le savoir : Fresnes .

« Après j'ai su par un co-détenu de la prison de Fresnes qu'il était aiguillé vers Compiègne :

c'était le dernier camp avant les camps de concentration. J'y suis allée deux fois. Je n'en pouvais plus, il y a quand même 90 kms entre Sceaux et Compiègne, surtout que c'était la guerre, il y avait des convois militaires effarants, qui se mêlaient avec les rares voitures françaises de l'époque. Enfin je suis arrivée en empruntant partiellement un engin militaire allemand : pour eux, la situation était simple, s'ils prenaient des civils sur leur camion, ils pensaient être moins bombardés par les Alliés. Ce n'était pas un acte de grand cœur que de me prendre à bord, c'était simplement pour se protéger ! J'ai donc accepté le risque d'être un « bouclier vivant ». Je suis quand même arrivée deux fois à Compiègne; l'unique colis qui lui était parvenu lui avait beaucoup remonté le moral.

« Il est parti pour l'Allemagne dans le dernier convoi. Avant Weimar, le train fut stoppé car il y avait eu des évasions. (mon frère était contre car elles entraînaient toujours des représailles, et des innocents étaient fusillés). Plusieurs prisonniers furent tués. Mon frère fut forcé de creuser une tombe commune, puis on l'obligea à remonter dans le convoi.

« Il est resté pratiquement un an à Buchenwald, jusqu'au mois d'avril 1945 et à la libération des camps de concentration. On a eu en tout et pour tout une réponse à un message Croix-Rouge, parce que j'appartenais à la Croix-Rouge. On l'avait adressé sans savoir que c'était ce camp là, à tout hasard. On a fait beaucoup, beaucoup de choses, pour essayer d'avoir des nouvelles. Il a répondu, un texte un peu laconique : « le travail est bon, je pense à vous », des choses comme cela, mais écrites en allemand, car c'était exigé par les Allemands. »



<http://www.sd84.k12.id.us/SHS/EDTECHQUEST/2002Night/team277-night/map.html>

« Il est revenu ici 40 jours, c'est tout. Et puis il est mort. Il était dans un état... Enfin, il a revu la France, c'est tout ce qu'on peut dire. »

Il faut noter qu'à son retour, Michel Voisin a été élu presque immédiatement au conseil municipal de la ville de Sceaux -sans s'être présenté-, « avec un très grand nombre de voix par une population qui avait apprécié ses grandes qualités et surtout son prestige de Résistant », selon le maire d'alors, Édouard Depreux.

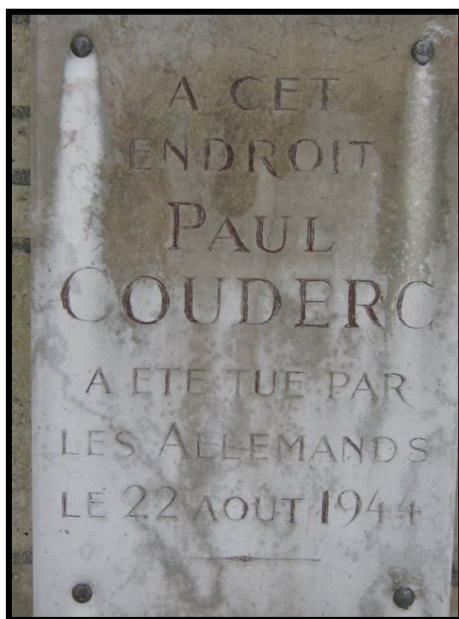
Voici reproduits des extraits de son éloge funèbre, (jointe au compte-rendu du conseil municipal), après sa mort intervenue le 7 juin 1945.

Selon **Pierre Bosquet**, membre du réseau Résistance, « *des milliers de Français lui doivent de ne pas avoir connu l'exil. C'est pour eux, en pleine connaissance de cause, sachant très bien que son action resterait gratuite, ignorée, qu'il a subi son sort, plus funeste que tous les autres. Il a donné sa liberté, sa vie pour la liberté, le bonheur de milliers de ses camarades.* » L'ancien résistant raconte même que, au camp de Buchenwald, Michel Voisin « *était très peu docile aux Allemands et le soir, il nous faisait des conférences sur la physique ou les mathématiques. Et tous ceux qui comprenaient, et ceux qui ne comprenaient pas, oubliaient qu'ils étaient esclaves pour l'écouter un moment.* »

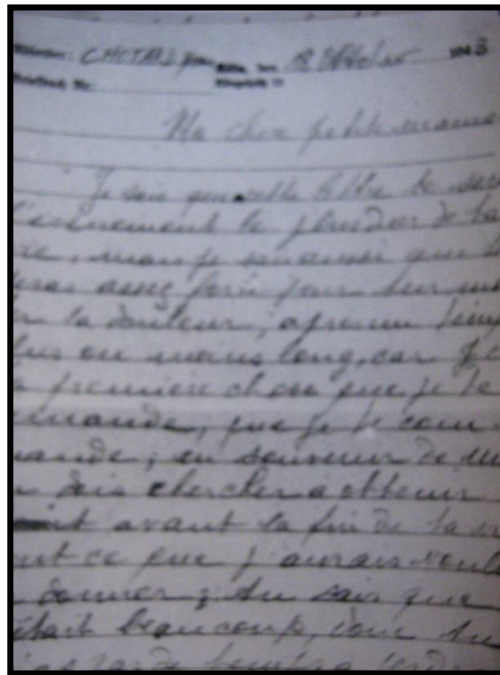
Un de ses **camarades de l'École normale** (Émile Noel), résistant lui aussi, souligne la droiture et la générosité du jeune homme, ainsi que le sentiment de « désespoir » que tous ont ressenti à l'annonce de sa mort. Il conclut son allocution par ces mots très lourds : « *Michel nous trace la voie, mais il nous donne aussi le devoir qui nous reste à accomplir : le devoir de vengeance* ».

Enfin, **le maire** déclare que « *son sacrifice ne sera pas vain [...] c'est grâce à lui et à des héros comme lui que la France n'est pas morte.* »

D'autres personnes ayant participé à la Résistance dans la ville ont connu un sort tragique, comme Paul Couderc, jeune résistant abattu par des nazis sur un petit chemin après avoir été trouvé avec des tracts sur lui.



De plus, Mme Flahaut nous a confié la lettre rédigée par le frère d'une amie juste avant d'être décapité, pour fait de Résistance.



CHOTARD Yvan
1943

18 octobre

Ma chère petite maman,

Je sais que cette lettre te sera l'événement le plus dur de ta vie, mais je sais aussi que tu seras assez forte pour surmonter la douleur, après un temps plus ou moins long, car c'est la première chose que je te demande, en souvenir de moi.

Tu dois chercher à obtenir avant la fin de ta vie tout ce que j'aurais voulu te donner ; tu sais que c'était beaucoup, donc tu n'as pas de temps à perdre à t'abandonner à ta douleur.

D'ailleurs, mon absence corporelle près de toi n'est au fond rien. Je sais qu'Oncle*** et Tante*** trouveront la tendresse nécessaire pour me remplacer, en partie tout au moins.

Par contre, mon âme représentée pour toi par mon souvenir continuera à vivre à tes côtés, et ne te quittera jamais, comme par le passé, et cela c'est le plus important. Tu peux me croire, j'ai eu assez de temps pour réfléchir là-dessus.

Pour ce qui concerne le côté purement physique de l'affaire,

ce n'est pas à une infirmière comme toi que je dois dire que je ne souffrirai pas. La seule chose qui pourrait te torturer à ce point de vue sont les souffrances que j'ai pu endurer jusqu'ici, et c'est si peu de chose.

Je ne crois pas que ce soit une galéjade, depuis plus d'un an et demi je ne souffre plus de la faim, je pèse plus lourd que lorsque j'ai été arrêté.

Quand à ma claustration, je puis très facilement m'en accommoder. D'autant plus que j'ai toujours eu lecture, travail et bricolage en quantité suffisante pour m'occuper.

D'ailleurs, cette claustration fut beaucoup moins dure pour moi que mes camarades car je ne souffrais pas de la faim, spectre des prisons de nos jours, et je pouvais assez librement me promener dans la prison, étant aidé auprès des surveillants. Ceux-ci m'appréciaient tous et j'étais aimé de tout le monde là-bas. « Yvann faisait parti du mobilier ».

Enfin, pense encore à une chose qui m'aide très puissamment. Je connais dès aujourd'hui l'issue de la lutte, cause de tous nos maux. Je sais que notre pauvre pays se relèvera de ses ruines et reprendra la place qui lui appartient et tu auras le bonheur de vivre cela car tu vivras. C'est mon souhait, mon désir le plus ardent comme je te l'ai dit au tout début.

Donc, haut les cœurs ! Soyons dignes l'un de l'autre et de notre pays. Quant à moi, je puis répondre de ma tenue, à toi d'en faire autant.

Je t'embrasse avec assez de tendresse et d'amour pour remplacer toutes les fois où j'aurais pu le faire.

3) Défense passive

La défense passive est un organisme civil créé au début des années 30 et dont le rôle consiste en la protection des populations en temps de guerre. Ses missions sont aussi variées que la construction et l'utilisation des abris collectifs ; la protection individuelle contre les gaz de combat ; la reconnaissance et la destruction des bombes non éclatées ou encore la mise en place de services sanitaires, selon les archives de Nantes.

Elle a occupé une place importante dans la vie scénique jusqu'à juin 1940, comme en témoignent les nombreux documents retrouvés dans les archives de la mairie. Des brochures traitant de « Recommandations à la population civile pour se protéger en cas d'attaque aérienne » sont émises par la préfecture de police de la Seine et *L'Armée moderne* et distribuées partout.

PRÉFECTURE DE POLICE
Secrétariat général
de la
DÉFENSE PASSIVE

PRIX : 0 fr. 50

RECOMMANDATIONS
A LA
POPULATION CIVILE
POUR
se protéger en cas d'attaque aérienne

Edité par L'INTRANSIGEANT
avec la collaboration de la
revue "L'ARMÉE MODERNE"

L'Imp. Réaumur et l'Héliogravure Rotative, 96, rue Réaumur, Paris



Des réunions et rassemblements sont organisés pour informer les fonctionnaires et gestionnaires (assistantes sociales, pompiers, simples citoyens volontaires) de la ville des comportements à tenir lors d'une éventuelle attaque, et semblent être pris très au sérieux par les autorités : « aucune défaillance parmi les requis civils ou engagés volontaires ne peut être tolérée », selon une note de la préfecture de la Seine en juin 1940.

Les « défailants » qui ne remplissent pas correctement leur mission seront « déférés au tribunal militaire » ! L'organisation de la ville de Sceaux en matière de défense passive consiste en la création d' « îlots », c'est-à-dire la division de quartiers de la ville en zones dont sont responsables des « chefs d'îlots », de nombreuses fois référencés par l'administration. Ceux-ci sont chargés, lors de bombardements ou d'attaques, de prendre soin de la population en lui indiquant où se réfugier, soigner les blessés...



DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

CANTON ET ARRONDISSEMENT
DE SCEAUX

Téléphone : N° 28

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M A I R I E D E S C E A U X

Sceaux, le 2 Septembre 1939.

D E F E N S E P A S S I V E

CHEFS d' ILOTS

- ILOT N° 1 : M. LOISEAU, 2 Rue du Maréchal Foch
ILOT N° 2 : M. PAPIER, 13 Rue Pierre Curie - Lit.38-82
ILOT N° 3 : M. SOYER, 3 Rue Voltaire
ILOT N° 4 : M. MERCIER, 140 Rue Houdan
ILOT N° 5 : M. LIOULT, 11 Avenue des 4 Chemins
ILOT N° 6 : M. GUILRY - 11 Avenue Alphonse Cherrier
ILOT N° 7 : M. BIAGUYRIES, 61 Rue Houdan
ILOT N° 8 : M. VALIN, 7 Rue de Penthièvre
ILOT N° 9 : F. CHADENIER, 6 Sentier de Paris
ILOT N° 10 : M. LUCHER, 77 Avenue de Bourg-la-Reine
ILOT N° 11 : M. MATHIEU, 47 Avenue du Parc de Sceaux
ILOT N° 12 : M. SARON, 15 Avenue Diderot
ILOT N° 13 : M. CLAVIER, 12 Avenue de Touraine

C) Diffusion des informations

1) Moyens d'information

Radio Londres est née en 1940. Par opposition à Radio Paris (ou Radio Vichy) qui sont des moyens très utilisés par le gouvernement allemand pour propager ses idéologies nazies, Radio Londres est un système de communication qui permet aux sociétés françaises et anglaises de continuer à diffuser des publicités, des chansons ou des sketches détournés. C'est une véritable arme à laquelle les Allemands tentent de s'opposer vainement, puisqu'elle est également utilisée pour transmettre des messages de coordinations aux résistants français durant toute l'occupation allemande.



(Le Général de Gaulle prononçant son célèbre Appel du 18 juin 1940 sur Radio Londres)

"On lisait le journal, on allait au cinéma aux mêmes endroits que de nos jours. On avait le droit aux actualités : c'était simple. On prenait l'envers de ce que l'on nous montrait. Si l'on nous montrait les troupes allemandes qui gagnaient sur les champs de bataille, on pouvait être sûrs que c'était le contraire. À Lakanal, on causait de ce qui se passait." se rappelle M. Barrère. Il y avait donc, dans certaines familles, une diffusion permanente des informations du pays. Certains Français savaient interpréter les termes de propagande allemande. Ils pouvaient parler ouvertement, chez eux.

Mais il y avait quelques risques parfois, M. Barrère l'explique: *« J'avais entendu "Radio Paris ment, Radio Paris est allemand". Un jour, invité chez un camarade, j'ai chanté cette chanson; on m'a dit de me taire. Je n'ai plus jamais été invité par la suite chez ces gens-là. »* Mme Ripoché confirme ces risques: *"Mon frère écoutait évidemment Radio Londres, et tous les messages étaient cachés."*

Il est cependant difficile d'interpréter les messages de Radio Londres toujours codés afin que les Allemands ne puissent pas comprendre leur signification. Mme de Casabianca raconte une petite anecdote: *« Nous avons entendu le message suivant "Nous irons boire de la gnôle chez Bati" ce qui signifie "nous irons arroser les Batignolles (un quartier de Paris, dans le XVI^e arrondissement)." Un ami de mon frère avait une chambre aux Batignolles, on lui a proposé de se réfugier à Sceaux quelques semaines. En fait, il n'y a pas eu de bombardements particuliers sur les Batignolles. »* Mais cela montre bien que tous les auditeurs de Radio Londres restaient sans cesse sur le qui-vive dans l'attente d'une alerte quelconque.

2) Difficile prise de conscience du « problème » juif

Généralement ce qui a le plus marqué les esprits et ce qui reste à nos yeux un point

essentiel de la Seconde guerre mondiale, c'est l'antisémitisme dont les Juifs ont été victimes et les horreurs qui en ont découlé.

Le célèbre *Journal d'Anne Frank* dans lequel une jeune écolière juive s'adresse à une amie imaginaire, Kitty, à qui elle raconte la vie sous le « Reich », pourrait illustrer les 6 millions de Juifs qui ont été tués pendant cette guerre.

Pendant ce qui est caractérisé comme une horreur, un acte inhumain était-il alors perçu par la population et en particulier par la population scéenne ?



Ci-dessus, deux exemples d'affiches antisémites placardées à l'époque. Cf bibliographie

A gauche une affiche de l'exposition « Le Juif et la France » tenue au Palais Berlitz en 1941, signée Michel Jacquot. En effet, d'après *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, le CGQJ (Commissariat général aux questions juives) soutient les propagandistes antisémites. On peut ainsi voir une représentation typique de la caricature du juif : un gros nez une petite moustache. En arrière fond se dessinent les contours de la France.

A droite une affiche qui représente le Général De Gaulle caché par un micro. Derrière lui, un certain nombre d'hommes juifs. En bas le Général est considéré comme le « Fourrier des Juifs ». Cette affiche date du 18 novembre 1941 et est éditée par l'Institut d'Études des Questions Juives.

Dans la commune de Sceaux, les témoignages recueillis lors de nos interviews révèlent ce dont les habitants étaient conscients par rapport à la situation des Juifs.

Ainsi on remarque que certains côtoyaient des Juifs, notamment au lycée comme M. Barrère : « A Lakanal j'avais un copain dont le nom était Picq . Un jour, on leur a mis une étoile -c'était en 1942 -, à la rentrée il a disparu et n'est jamais revenu à l'école. On était très surpris. »

Madame Flahaut se souvient, elle, d'un professeur juif : « Madame Picq, extraordinaire professeur de mathématiques, elle était juive. Elle a été obligée de quitter ses élèves, elle a dit : « Mes enfants, c'est le dernier cours que je vous fais; on ne me reproche pas mon enseignement, mais je suis juive et je n'ai pas le droit de vous enseigner » .

Ce professeur n'a pas été déporté, en partie grâce à la directrice Mlle Forfer.

Effectifs des élèves Juifs dans les établissements d'enseignement secondaire de 1942

Établissements de garçons		Établissements de g. Filles	
Louis le Grand	6	Reillon	20
Montaigne	6	Racine	14
Henri IV	5	Molière	10
St Louis	5	Lamartine	25
Charlemagne	22	V. Hugo	43
Condorcet	2	V. Dubuy	14
Janson	1	G. Ferry	3
Buffon	1	J. Scl	1
Voltaire	3	M. Curie	3
Carnot	1	Cs de Vincennes	3
Michélet	1	La Fontaine	3
Lakanal	1	Cs des Vni cennes	3
Pasteur	2	Cs des Neuilly	3
Rollin	3	collèges modernes F	50
C. Bernard	4	Marne	7
M. Berthelot	4	Seine et Oise	7
Collèges modernes Seine	8		
Loire et Loire	1		
Loiret	1		
Marne	2		
Oise	5		
Seine et Marne	6		
Seine et Oise	9		
	<u>328</u>		<u>280</u>

3 et f.

Lakanal :
1 élève Juif

De plus sur le document ci-contre, extrait des archives du ministère de l'Éducation Nationale, est précisé le nombre d'élèves Juifs par lycée : le lycée Lakanal, établissement réservé aux garçons, n'en compte alors qu'un seul, le lycée pour fille Marie-Curie en compte trois.

Marie Curie :
3 élèves Juifs

D'autres expliquent que s'ils n'en ont pas connu dans le cadre de leurs études leurs parents en ont connu dans un cadre professionnel : Madame Riotton répond à notre question « Vous-même avez-vous connu des Juifs ? » : « Non mais ma mère avait une collègue mariée à un Juif, M. Florentin »

On peut également remarquer que certaines des personnes interviewées soulignent le fait qu'ils ont le souvenir d'avoir simplement vu des Juifs dans la rue. Ainsi l'association des Amis de Sceaux demande à Madame Marsh si elle a vu, à l'époque, certains de ses camarades porter l'étoile jaune : « Parmi mes camarades, non. Une personne que l'on rencontrait dans la rue, une dame, d'un certain âge oui. Mais je n'ai pas connu de professeurs ou d'élèves juifs. »

En outre, certains reconnaissent leur avoir apporté de l'aide, ce qui implique qu'ils

étaient bel et bien conscients de la situation générale dans laquelle les Juifs se trouvaient.

D'autres expliquent ne pas avoir su ce que l'étoile jaune représentait alors, par exemple, comme Madame Marsh : « *J'ai demandé à ma mère car je ne savais pas ce que cela signifiait.* »

Encore aujourd'hui certaines personnes insistent sur le fait qu'elles ne connaissaient pas personnellement de personnes juives par un « Non » plus ou moins catégorique. M. Barrère nous confie : « *on allait les uns chez les autres, jusqu'au jour où on leur a mis des étoiles.* » ce qui montre que même sans être particulièrement antisémite, la majorité de la population met à l'écart les Juifs.

III Le vécu des Scéens à la fin et après l'occupation

A) La Libération et les événements qui en découlent

1) Les otages de Sceaux

En 1944, quelques jours avant la libération, la seconde bataille de France engendre de lourdes représailles allemandes, exécutions et massacres tels que l'épisode tragique d'Oradour-sur-Glane dans la région Limousin, prises d'otages, pillages etc. La commune de Sceaux n'y a pas échappé. La prise d'otages de Sceaux est un événement qui reste encore gravé dans la mémoire de ses habitants.

Selon les sources recueillies, la prise d'otages débute le 19 août 1944. Le Castel de Bellechasse (voir la photographie jointe) est occupé par les Allemands et une unité de SS semble s'être installée à Sceaux. En effet, Mlle Geneviève Lacour, pharmacienne à la retraite et ancienne maire adjointe de Sceaux explique dans son journal qu'elle tient quotidiennement :

« *Matinée assez calme mais on voit des SS partout. J'apprends un peu plus tard qu'un état-major allemand s'est réinstallé au Castel de Bellechasse (...) A 16 heures, des SS ont fait irruption dans la mairie (...)* ».



Carte postale du Castel de Bellechasse (Sceaux) tiré du site <http://www.collections.chateau-sceaux.fr>

Actuel Centre Dupré 30, avenue Franklin Roosevelt

Il en est de même pour M. Huet, l'un des otages, secrétaire général honoraire de la Ville de Sceaux, jeune agent communal au moment des faits, interviewé par Sceaux Magazine dans *Sceaux magazine N° 237 - septembre 1994*, qui ajoute : « *Étaient-ce des SS ? On le dit. (...) le samedi 19 août 1944 après-midi, deux feldgendarms [la Feldgendarmerie étant une unité de police allemande entre la fin des guerres napoléoniennes et la fin de la Seconde guerre mondiale.], mitraillette au côté, font irruption dans la mairie. (...) Ils ont pour mission de ramener **six otages** au « Castel de Bellechasse ».*

Le nombre exact d'otages reste incertain.

Le 19 août ils ne sont que six selon Mlle Lacour : « *Le maire, M. Delion, son premier adjoint, M. Maignon, un jeune employé et trois autres personnes qui se trouvaient là par hasard, sont arrêtés et conduits sous bonne garde au Castel de Bellechasse.* » puis le 20 août, sept : « *Enfin le maire sera libéré dans la soirée, mais deux jeunes gens qui collaient des tracts, les frères Holtz, ont été pris par les SS. Il y a maintenant sept otages au Castel* »

M. Huet, lui, compte douze personnes ayant été, à un moment ou un autre, prises en otage : « *Au service des Affaires générales, trois personnes : **Mlle Poing**, un ancien combattant de la guerre 14-18, **M. Croisette** qui y a perdu une jambe, et **moi** qui avais alors moins de 30 ans. Dans le bureau voisin : **deux employés** ; Dans le hall, **deux hommes** MM Chantrel et Paul, l'adjoint au maire : **M. Craignon** (qui sera libéré presque aussitôt). Nous rejoindra le jeune **Viro** qui devait avoir 17 ans son père faisait partie de la Résistance locale. Enfin pour compléter le lot les **frères Holtz** qui habitaient le quartier du Parc et devaient avoir 17 et 18 ans [et **M. Delion** libéré peu près].* »

Leurs conditions de captivité nous sont expliquées par M. Huet,
« On nous fait grimper dans une chambre mansardée du petit pavillon de gauche; pour seuls meubles, une table et deux bancs de bois. Les volets de la fenêtre sont solidement fermés et seule une petite fente permet de voir ce qui se passe dans la cour. » Puis il explique ce à quoi la prise d'otages l'a amené à penser : « penser à nos familles et au sort qui nous menaçait. La perspective n'était pas très joyeuse... Nous avons fait connaissance et nous avons attendu (...) Le dimanche matin (...) nos familles ont été autorisées à nous apporter quelques vivres et des couvertures qui adoucissaient les planches des bancs ou du sol. Je me souviens que les frères Holtz étaient particulièrement choqués d'avoir à dormir tout habillés. »

Bien entendu, certaines personnes ont tenté de les libérer mais parmi ces tentatives aucune n'aboutit.

Ainsi, M. Huet raconte : « Nous avons appris, après, que la Résistance avait prévu de tenter notre libération la nuit suivante [suivant le samedi 19 août] en passant par les toits des maisons voisines. C'était très risqué. Heureusement, il y a eu un énorme orage qui a arrêté les élans... Nous y serions probablement tous passés tant l'entreprise était osée ! »

Cependant, la tentative qui a le plus marqué la population reste les admirables gestes de générosité et de grandeur d'âme de la part de certains habitants qui se proposent d'être pris en otages à la place de ceux déjà détenus.

C'est ainsi que Mlle Lacour retrace : le dimanche 20 août « le président des Anciens combattants est allé au Castel de Bellechasse pour demander la libération des otages. Le curé, l'abbé Moisseron l'accompagnait. Il a proposé de prendre la place du maire sans résultat. Vers 21 heures, malgré les consignes de couvre-feu, le curé et le maire libéré tentent une nouvelle démarche. L'officier allemand qui les reçoit est furieux. Il leur dit : « La population n'a pas respecté les consignes. Il y a des terroristes dans notre ville. Je garde les otages pour les fusiller s'il y a de nouveaux incidents. » Le lundi 21 août, « le curé, le maire et le président des Anciens combattants prennent une nouvelle fois le chemin du Castel de Bellechasse. On discute paraît-il pendant trois heures. Les Anciens combattants proposent d'assurer l'ordre si les otages sont libérés... Les Allemands ne décolèrent pas »

Madame de Casabianca confie également : « En 1944, je ne sais pas à quelle date, il y a eu un acte héroïque à Sceaux, du curé, le chanoine Moisseron. Quelques personnes ont été prises par les Allemands comme otages. Le curé s'est proposé pour qu'ils libèrent quelqu'un d'autre. Il avait une soixantaine d'années, tout le monde était en admiration devant cet homme effacé, qui avait une vie de foi profonde. Les Allemands n'ont pas accepté. »

Après trois jours de captivité, « le mardi 22 août, les otages sont libérés très tôt [le] matin. Les officiers allemands ont quitté le Castel de Bellechasse, leurs otages devaient les encombrer. Ils sont manifestement très pressés de fuir » explique Mlle Lacour.

Du point de vue des otages c'est contre toute attente que : « Nous voyons les Allemands faire leur cuisine dans la cour et plier bagage. On ne savait pas ce qui allait advenir de nous... quand le mardi 22 à 7h30 la porte s'est ouverte et un Allemand nous a dit : « vous êtes libres ».

Les causes de cet épisode mémorable, quelques jours avant la Libération, restent incertaines.

Au début de son interview, M. Huet explique le contexte général dans lequel se trouve la ville au moment de la prise d'otages : « *Les troupes allemandes se repliaient pour défendre Paris. Elles étaient épuisées par deux mois de très rudes combats.* »

Puis il avoue : « *[ignorer les raisons pour lesquelles il a été pris en otage.] Certains ont dit qu'il y avait eu un Allemand blessé ou tué, au Plessis, et que c'était en représailles que nous avions été pris. Personnellement, je crois que les Allemands souhaitaient que la population reste tranquille car ils craignaient d'avoir de durs combats à mener dans les jours suivants. . Ils ont pris les devants, avec les otages comme moyen de pression. D'ailleurs ils nous ont libérés en partant, alors qu'ils auraient pu nous emmener ou plus simplement nous supprimer.* »

La population de Sceaux avait été plus ou moins consciente de cet épisode et en garde plus ou moins le souvenir.

C'est ainsi que Madame Marsh raconte : « *La seule dont j'ai souvenir [en parlant de la prise d'otages] : c'est que face à notre maison (dans l'avenue Franklin Roosevelt) il y avait des appartements ; deux messieurs y habitaient avec leurs fils je ne sais pas s'ils étaient frères. Ma mère m'a raconté que les Allemands sont entrés dans une maison à 50 mètres de la nôtre pour prendre des otages Par chance, les aînés étaient des filles et les garçons étaient très jeunes. Les Allemands sont remontés dans la rue .Il y avait dans cette rue un camp d'officiers allemands, le Castel de Bellechasse, qui était une pension de famille et qui avait été réquisitionné. Ils s'étaient arrêtés à 5 mètres au-delà de ça et avaient pris le fils de ces deux messieurs. Il devait avoir entre 18 et 22ans [peut-être s'agit-il là des frères Holtz ?] Ma mère m'a dit que l'oncle s'était proposé de prendre sa place.* »

Enfin, Madame Flahaut confirme « *il y a eu des prise d'otages à Sceaux* » mais ajoute néanmoins qu'elle n'en a, personnellement, pas connu.

2) Annonce de la Libération le 24 août et ressenti de la population



Affiche de propagande américaine tirée du livre.....

À la Libération de Paris, le 24 août 1944, la population du pays est soulagée, et même euphorique ; cependant, une pression reste durant les premiers jours, car les Forces allemandes quittent peu à peu le pays tout en continuant à effectuer des représailles sur le peuple français.

Mme Marsh explique qu'elle a assisté dans la journée du 24 à l'avancée de la Division Blindée du général Leclerc sur la Nationale 20. *« Mes frères m'ont dit que les chars roulaient sur la grande avenue. Ils m'ont dit de mettre un ruban bleu, blanc, rouge dans mes cheveux et d'aller voir le défilé des chars et de l'armée. Ma mère m'a fabriqué un ruban aux trois couleurs, me l'a monté dans mes cheveux (je portais des nattes). »*

« C'était l'euphorie » affirme Mme Riotton. Tout le monde qui avait un drapeau dans sa maison, dans sa cave, dans son grenier *« l'a sorti : toute l'avenue était pavoisée et puis les Américains lançaient des chewing-gums, des cigarettes ; on tendait la main comme des malheureux... »*

Le soir même de la Libération, les transports en commun étant toujours soit très bondés soit arrêtés, Mme Flahaut a dû aller en bicyclette ou à pied jusqu'à Paris pour aller travailler. Elle déclare qu'elle traversait une place, lorsqu'elle a perdu une chaussure et quand elle s'est retournée *« il y a eu des avions allemands. [...], une bombe est tombée sur une station faisant des centaines de gens blessés. »* Elle n'a pas eu le temps d'avoir peur, a pris la trousse de secours et s'est occupée des blessés... (En 1940, il fallait déjà qu'elle fasse des anesthésies générales, âgée seulement de 18 ans) *« Il ne fallait pas s'évanouir, certains avaient des éclats d'obus dans le ventre, et il fallait quand même les soigner »*

Comme le raconte M. Barrère dans son interview: « *Toute la nuit il y a eu une canonnade et une bataille de chars d'assaut vers Massy et à Bourg-la-Reine, au Petit Chambord.* »

Pour ce qui est du lycée Marie-Curie, Mme Marsh dit qu'il a rouvert et a été nettoyé puisqu'il avait été occupé par les Allemands : « *Mme Forfer, la Directrice, a réuni toutes les élèves dans la grande cour, en forme de « U » et fait chanter à ceux qui le pouvaient les hymnes Alliés et Français. Elle a fait un petit discours sur la fin de la guerre, sur -disons- la Libération.* »

De nombreux habitants de Sceaux ne furent pas directement au courant de la libération du pays car les cloches de l'église ne furent pas sonnées comme ailleurs. Mme Flahaut raconte : « *J'étais la seule dans la queue le matin à la boulangerie à être au courant* »



Document extrait des archives des « Amis de Sceaux »



Photo de la venue du Général De Gaulle à Sceaux extraite des archives de l'association des « Amis de Sceaux »

Mme de Casabianca raconte que le samedi 26 août 1944 elle s'est rendue à Notre-Dame avec des amis : *« On entre dans la cathédrale, et mon frère qui était chef scout va trouver l'archiprêtre, qui lui donne la mission suivante: « lorsque le Général De Gaulle arrivera, on ouvrira le grand portail, et vous le refermerez le plus vite possible. » Tout à coup, on entend un bruit raisonner sous les voûtes. Il y avait des Vichysois qui étaient montés dans les tribunes et qui de là tiraient vers la nef. Nous nous sommes protégées dans une chapelle de côté..., et même dans un confessionnal. Cela s'est calmé. Tout à coup le grand portail s'est ouvert, et j'ai vu un spectacle merveilleux : De Gaulle entrait, protégé par quatre ou cinq membres de son État Major (d'un mètre quatre-vingt dix !). Mon frère a fermé la porte rapidement car de nombreux coups de feu éclataient sur le parvis: il y eut des morts. »* La cérémonie fut brève... *« A la fin, De Gaulle n'est pas sorti par le grand portail car s'était trop risqué, mais par une porte de derrière. »*

La population scéenne a donc vécu la Libération de près. Il y avait les mêmes actes un peu partout, et bien que la population ne soit pas toujours au courant des événements, c'est un même sentiment qui unit les habitants de Paris et de la banlieue parisienne en ces journées mémorables.

3) Les femmes tondues à la Libération

Le 25 août 1944, certains Scéens assistent à un spectacle particulier : quelques jeunes filles auraient « collaboré » avec des officiers allemands durant la guerre; elles doivent donc être punies.

Les peines sont humiliantes : « *cheveux rasés, croix gammées dessinées au goudron, trempées dans un baquet d'eau sale, traitées de pourries et de syphilitiques* ».

Mme de Casabianca raconte : « *J'étais descendue en vélo sur la Nationale 20, près de la Croix de Berny; un officier français me donna le tract de l'appel du Général Leclerc aux Parisiens et ajouta: « Mademoiselle, n'allez pas plus loin, il y a des cadavres d'Allemands encore chauds. » ; Je remonte à Sceaux, j'arrive à la poste et j'entends des cris du côté de la mairie: on était en train de tondre une femme que je connaissais. »*

M Barrère confirme l'histoire « *pour les femmes tondues, il y en a eu deux ou trois sur le perron de la Mairie. C'était un apprenti coiffeur qui officiait. Quant à Bourg-la-Reine c'était terrible car on les a obligées à défiler nues et rasées dans les rues. Mais une Jeep est arrivée en fin de matinée et des officiers français ont mis le holà, ça n'a pas duré très longtemps. »*

Une grande affaire éclate alors : l'Affaire M... Deux jeunes filles, Lucette et Jeannine M..., sont arrêtées le 25 août et subissent une procédure de déshonneur, pareillement à celles qui avaient collaboré.

Cependant, les avis s'opposent. Le père, M. Ernest M..., déclare dans une lettre adressée au Maire en septembre 1944 que le capitaine des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) n'avait jamais donné l'ordre d'arrêter ses deux filles et que, bien qu'elles aient collaboré avec des Allemands en 1941, âgées respectivement de 14 et 17 ans, elles n'ont eu aucun rapport sexuel comme le stipule le certificat rédigé par le médecin de Sceaux. Selon lui, elles ont donc été déshonorées et maltraitées sans raison.

Au contraire, une lettre écrite par un soldat scéen des FFI , également en septembre 1944, affirme que « *le fait fut justifié* »: *des policiers dénoncent ces deux jeunes filles et leur demandent de les conduire avec les autres femmes à la mairie : elles avaient dansé et s'étaient promenées « au bras des SS, derrière le parc de Sceaux, ces derniers, mitraillettes sous le bras ».*

C'est finalement le compte rendu de la Commission municipale d'enquête de novembre 1944 qui tranche la décision finale après avoir délibéré. C'est Jacques Dufour, officier du FFI qui a arrêté les deux filles M... le 25 août 1944 sans ordre supérieur. La cadette est menée à la Mairie où elle subit alors en public les mêmes peines que celles qui avaient collaboré. Elle n'avait pas eu de rapport sexuel, sa conduite étant cependant « *nettement scandaleuse* ». Comme titre de réhabilitation, ce texte de la Commission fut rendu public pour que chacun sache ce qui s'était réellement passé.

B) Revivre après la guerre.


1) Ressenti de la population

Après la Libération et l'annonce de la paix, les difficultés pour les Français (et donc pour les Scéens) à se nourrir continuent.

Ainsi, comme le raconte Mme Flahaut, 25 ans à l'époque, il était encore très dur de se nourrir, même après la fin de la guerre. Celle-ci avait éprouvé moralement et physiquement la population, qui doit continuer à se priver : « A la fin de la guerre, je pesais 40 kilos, nous étions tous fatigués ».

Les autres secteurs de rationnement tels que celui de l'habillement (chaussures etc.) connaissent les mêmes difficultés, et des tickets ainsi que des cartes d'alimentation sont en vigueur jusqu'en 1949.

Mme Riotton, née en 1932, ajoute que la dureté de la vie après la guerre était relative : « Pour nous c'était plus facile .On était jeunes ; la vie a repris son cours mais avec les restrictions- on ne mangeait pas encore à notre faim -, les restrictions qui ont encore duré un ou deux ans après la fin de la guerre .Il y a eu la reconstruction, reconstruire tout ce qui avait été détruit. Les gens ont eu des possibilités, vous savez il existait la loi Loucheur qui permettait 25 ans de crédit à des taux très bas. » [Du nom du ministre du travail Louis Loucheur, votée en 1928 et permettant un taux de crédit réduit pour l'achat de terrains et la construction de pavillons].



Carte individuelle d'alimentation - Titre 3021

N° : 4649

Titre en matière : M

Titre en matière : M

Titre en matière : M

Nom : FLAHAUT - Olive

Prénoms : Ludivine

Né le : 17 avril 1921

à : Sceaux Seine

Nationalité : Française Sexe : F

Département : SEINE

Commune : SCEAUX

Rue : du Pt Roosevelt

Délivrée le : 26 SEPT 1946

par la Mairie de : Sceaux

Signature du Maire : [Signature]

Cachet de la Mairie de SCEAUX



Feuille trimestrielle de coupons datant de 1949 pour la ville de Sceaux

De plus, la déportation massive et l'extermination des Juifs, tout comme l'emprisonnement des prisonniers politiques, faits peu sus et transmis pendant la guerre (cf. Partie II), peinent à être reconnus après que les camps ont été libérés. Excepté quelques-unes, les personnes interrogées admettent ne pas avoir compris sur le moment ce que ces déportés avaient vécu, comme M. Barrère, 12 ans à la fin de la guerre : « *Tout cela je l'ai vu au cinéma. On ne pouvait imaginer cela de voir des gens revenir la peau sur les os. Je ne peux rien vous dire là-dessus, je ne l'ai pas vécu, je l'ai seulement vu dans les médias. On était extrêmement surpris.* » Il regrette également de ne pas avoir retrouvé la trace d'un de ses amis d'enfance, juif et ayant soudainement disparu en 1942. Mme Flahaut et Mme Riotton ont mieux pris conscience du problème bien plus tard, en rencontrant par exemple dans leurs relations professionnelles des anciens résistants revenus des camps.

2) Dédommagements :

Certains bâtiments scéens, comme cela a été vu auparavant (cf partie I) ont été réquisitionnés par l'occupant, notamment dans la rue faisant face au lycée (l'avenue de la République), d'octobre 1943 à la Libération.

Mme Abraham, dont la maison a été occupée, ne fait pas mention de dégradation particulière, indiquant juste que « les Allemands avaient fait des cultures dans le jardin ». Cependant une politique de dédommagements est mise en place par la ville, les personnes expulsées de leur lieu de vie à l'époque envoient donc nombre de certificats débutant par la formule : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'immeuble sis à Sceaux (...) dont je suis propriétaire/locataire a été occupé par une formation allemande »...

S.G. N° 43

PRÉFECTURE
DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

Direction
des Services de Guerre
Bureau des Logements Militaires
Affectations de Casernes

PARIS, LE 25 MAI 1945 19

Le PRÉFET de la SEINE

à
Monsieur le Maire de SCEAUX (Seine)

MAIRIE DE SCEAUX
(Seine)
N° 8 MAI 1945
Entrée N°

OBJET : Réquisition, par les autorités allemandes, d'un pavillon sis 8 Avenue de la République à SCEAUX (Seine)

J'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli, une facture concernant les frais de travaux de remise en état du pavillon sis 8 Avenue de la République à SCEAUX, appartenant à M. ANDRIEUX, en vous priant de vouloir bien joindre cette pièce au dossier ouvert en vos services pour les dommages d'occupation.

Pour le Directeur des Services de Guerre
Le Chef de Bureau
J. MONTIGNY.

J. Montigny

Il en est ainsi pour un certain M. Andrieux qui doit « remettre en état » son pavillon après l'occupation, et dont la préfecture ainsi que la mairie s'occupent des frais.

De plus, le gouvernement met en place des indemnisations pour les bâtiments touchés par des bombardements ennemis. Le préfet en informe le maire de Sceaux immédiatement, même si la commune est finalement très peu touchée par ces bombardements : les personnes interviewées rapportent qu'elles recevaient uniquement des éclats d'obus. Le seul cas de bombardement vérifié à Sceaux concerne les Blagis (cf témoignages de Mme Riotton et de M. Albert).

Direction des Affaires Départementales ----- Service d'Architecture ----- Immeubles endommagés par les bombardements ennemis. ----- Avances pour réparations immédiates aux propriétaires ou locataires -----	REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Egalité - Fraternité ----- PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE ----- LE PREFET DE LA SEINE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE de <i>Sceaux</i>
---	---

Le Gouvernement, préoccupé d'assurer dans le plus bref délai possible la réparation des locaux d'habitation endommagés par les bombardements de l'ennemi, a décidé d'étendre à la Ville de Paris et au Département de la Seine le régime institué dans les régions libérées.

Ce régime prévoit notamment l'allocation aux sinistrés d'avances en espèces pour l'exécution immédiate des travaux les plus urgents et indispensables pour remettre en état d'habitabilité les locaux et assurer la conservation des immeubles atteints.

Ces mesures seront incessamment applicables aux Communes du Département de la Seine, conformément aux indications que vous trouverez ci-après et dès qu'un avis spécial aura été inséré à cet effet dans la presse et au Bulletin Municipal officiel.

OBJET DES AVANCES

Je crois devoir vous signaler tout d'abord, afin que vous appeliez vous-même l'attention des intéressés sur ces deux points importants : 1° qu'il s'agit d'avances immédiates qui seront d'ailleurs, quand le moment en sera venu, des futures indemnités pour dommages de guerre et non pas d'une allocation indépendante et supplémentaire; 2° que ces avances s'appliquent uniquement aux dommages causés par les bombardements ennemis par avions ou canons et qu'en conséquence vous ne devez pas recevoir de demandes d'avances pour des dégâts causés par l'explosion survenue à la Courbevoie, le 15 mars 1918. - La procédure à suivre pour les dégâts résultant de ce sinistre fera l'objet, le cas échéant, d'instructions qui vous seront ultérieurement adressées.

Enfin, et cet avis est placé en tête des imprimés qui serviront aux demandes, les avances consenties auront pour objet exclusif l'exécution immédiate de travaux qui doivent essentiellement présenter un caractère urgent et conservatoire, et avoir pour objet soit la remise en état d'habitabilité, soit la conservation de l'immeuble. A ce double point de vue, le remplacement des vitres, portes et fenêtres, la réparation des toitures, etc., etc.,

CONCLUSION

Entre 1940 et 1945, certaines régions de France, principalement situées au Nord, sont sous l'occupation de l'armée allemande. Les Scéens, vivant dans la zone occupée, voient leur vie désormais régentée par l'occupant nazi. Ceci entraîne des changements aussi bien d'ordre matériel que moral et le sentiment de contrainte est présent. Surviennent des problèmes de ravitaillement, l'armée allemande réquisitionnant l'ensemble des ressources. Certains biens sont réquisitionnés de force par l'armée allemande comme par exemple le lycée Marie-Curie ou encore une partie de l'actuelle Coulée verte, certaines habitations, le lycée Lakanal...

Une partie de la population est également mise à disposition de l'armée allemande. De plus, Sceaux ne dispose plus des mêmes libertés : les habitants d'origine juive ont l'obligation de porter l'étoile jaune. Malgré la résignation de certains à vivre à l'heure allemande, d'autres poursuivent des actions clandestinement dans l'espoir de voir leur nation libérée. C'est ainsi qu'à Sceaux, un réseau de résistance se développe, et compte par exemple Michel Voisin.

Le 25 août 1944, Paris est libéré. L'occupation a occasionné de nombreuses blessures morales qui ne sont pas prêtes à s'effacer des mémoires.

Aujourd'hui, la France et l'Allemagne entretiennent dans un contexte européen des liens qui, 70 ans après le début de l'occupation, peuvent paraître incroyables.

Madame de Casabianca cite un cas typique: « En 1950, une de mes amies scéenne a participé à un « Katholikentag » - rassemblement catholique très officiel- à Vienne (Autriche). C'était une session de cinq jours réunissant des responsables de mouvements de jeunes catholiques d'Europe de l'ouest. Lors du dernier repas, on fit circuler une feuille, sur laquelle chacun indiquait son nom et son adresse. A son tour, elle le fait et la feuille poursuit son chemin... jusqu'à un Allemand assis juste en face d'elle. Il regarde, compte jusqu'à sa place et lui dit: « Vous habitez Sceaux? - Oui : vous connaissez Sceaux? - Oui - Vous y étiez pendant la guerre? - Oui - Dans quel quartier? - Avenue Arouet » Aussitôt, elle se demanda s'il avait pillé la villa de ses amis X et Y... Mais elle refoula cette pensée, elle devait être dépassée. »

Sceaux, comme de nombreuses communes françaises, est d'ailleurs jumelée depuis 1965 avec la ville de Brühl, en Allemagne.

On peut se demander combien de temps le souvenir douloureux laissé par les « Boches », perdurera, mais aucune des personnes interrogées n'a manifesté une quelconque animosité envers le peuple allemand, et le temps semble avoir fait office de réconciliation.

TPE

Nous remercions :

- L'association les *Amis de Sceaux*, et tout particulièrement sa présidente, Martine Grigaut, qui nous a été d'une aide immense, organisant des rendez-vous, proposant des documents...
- M. Festal qui nous a mis en relation avec les *Amis de Sceaux*.
- Toutes les personnes qui ont accepté patiemment de répondre à nos questions : Mmes Abraham, de Casabianca, Flahaut, Marsh, Riotton, Ripoche, et MM. Barrère et Robert
- Le lycée Marie Curie et surtout Philippe « papi » qui nous ont permis de visiter les souterrains de l'établissement, et Mme Naudi.
- M. Morin pour ses documents et son soutien.
- Mme Rocher pour sa mise en relation avec le premier maillon de la chaîne.
- Maryline Charton pour nous avoir aidées à la bibliothèque municipale et suivi nos recherches avec intérêt.
- Pauline Bouquigny et Aldine Martini des archives municipales, toujours à notre disposition et n'hésitant pas à nous aider et conseiller.

Présentation des personnes interviewées :

□ **Mme Abraham, née en 1932, a toujours vécu** à Sceaux dans le pavillon qu'elle occupe encore aujourd'hui, avenue de la République.

□ **Melle de Casabianca, née en 1925, a elle aussi toujours vécu** à Sceaux (mais en déménageant une seule fois).

□ **Mme Flahaut** est née en 1921 à Sceaux, et commençait des études de pharmacie à Paris lorsque la guerre a éclaté. Elle raconte avoir pratiqué des anesthésies générales à l'âge de 19 ans.

□ **Mme Riotton est née en 1932** à Bourg-la-Reine. C'est la seule de nos interviewés à ne pas avoir vécu à Sceaux pendant la guerre; cependant « [...] Sceaux et Bourg-la-Reine c'était un peu la même chose à l'époque ».

□ **Mme Ripoche est née en 1923 et a passé la plus grande partie de sa vie** à Sceaux. Michel Voisin était son frère. Elle est amie de Melle de Casabianca.

□ **M. Barrère** est né en 1932 et vit à Sceaux depuis 1937, Il est l'aîné de sa famille et par conséquent est le témoin privilégié de la vie des Scéens durant l'occupation.